

Manuel d'utilisation du système ePIC pour l'industrie

Version 1.3



Version	Modifications	Date
1.3	Révision de «Gérer les mélanges» et «Gérer les articles». Révision globale du texte	Octobre 2015
1.2	Supprimer une notification en attente de la liste des tâches Accéder aux «Importing country info» (Informations relatives au pays importateur) Spécifier l'année d'exportation pour une demande de NRI spécial groupée Soumettre une demande de NRI spécial lorsque le pays importateur a renoncé à son droit de recevoir des notifications d'exportation	Avril 2015
1.1	Ajout d'informations sur le rapport au titre de l'article 10. Mise à jour des informations relatives à la création de notifications d'exportation pour des «éléments de groupe» sous la forme d'une substance pure.	Janvier 2015
1.0	Publication initiale	Septembre 2014

Titre: Manuel de soumission ePIC pour les utilisateurs industriels.

Référence: ECHA-15-B-07-FR

Numéro de catalogue: ED-01-15-196-FR-N

ISBN: 978-92-9247-645-8

DOI: 10.2823/77623

Date: octobre 2015

Langue: Français

© Agence européenne des produits chimiques, 2015

Si vous avez des questions ou des commentaires à propos de ce document, veuillez les communiquer au moyen du formulaire de demande d'informations (en citant la référence et la date de publication). Le formulaire de demande d'informations est disponible sur la page «Contact» du site web de l'ECHA, à l'adresse: <http://echa.europa.eu/fr/contact>

Clause de non-responsabilité: Ceci est une traduction de travail d'un document initialement publié en langue anglaise. La version originale de ce document est disponible sur le site web de l'ECHA.

Agence européenne des produits chimiques

Adresse postale: P.O. Box 400, FI-00121 Helsinki, Finlande

Adresse d'accueil: Annankatu 18, Helsinki, Finlande

Sommaire

1. Introduction	7
1.1 Objectif.....	7
1.2 Icônes, abréviations et terminologie	7
2. Principes généraux	8
2.1 Qu'est-ce qu'ePIC?	8
2.2 Interface pour l'industrie.....	8
2.3 Interface pour les autorités	8
2.4 Interface pour les douanes	8
3. Page d'accueil pour l'industrie	9
4. Créer et gérer des mélanges/articles	10
4.1 Mélanges	10
4.1.1 Créer un nouveau mélange.....	10
4.1.2 Onglet Résumé	11
4.1.3 Produits chimiques de l'annexe I	11
4.1.4 Onglet SDS (FDS).....	12
4.1.5 Boutons Save & Close (Enregistrer et fermer), Save (Enregistrer) et Cancel (Annuler)	13
4.1.6 Rechercher des mélanges.....	14
4.1.7 Modifier un mélange	15
4.2 Articles	16
4.2.1 Créer un nouvel article.....	16
4.2.2 Onglet Résumé	17
4.2.3 Produits chimiques de l'annexe I	18
4.2.4 Onglet SDS (FDS).....	19
4.2.5 Boutons Save & Close (Enregistrer et fermer), Save (Enregistrer) et Cancel (Annuler)	20
4.2.6 Rechercher des articles	20
4.2.7 Modifier un article.....	22
5. Créer une notification d'exportation	24
5.1 Notification d'exportation pour un produit chimique	24
5.1.1 Section 1: Identité du produit chimique sujet à la notification d'exportation.....	24
5.1.2 Section 3: Informations concernant l'exportation.....	26
5.1.3 Section 4: Informations sur les dangers et/ou les risques du produit chimique et les mesures de précaution	29
5.1.4 Section 5: Informations sur les propriétés physico-chimiques, toxicologiques et écotoxicologiques du produit chimique.....	30
5.1.5 Section 6: Résumé de la mesure de réglementation finale prise par le pays exportateur.....	31
5.1.6 Pièces jointes.....	31
5.1.7 Boutons Save & Close (Enregistrer et fermer), Save (Enregistrer), Submit (Soumettre) et Cancel (Annuler).....	32
5.2 Notifications d'exportation pour des mélanges/des articles	32

5.2.1 Section 2: Identité du mélange/de l'article à exporter	33
5.2.2 Pièces jointes.....	33
6. Soumettre une notification d'exportation	34
6.1 Projet de notification sans erreurs	34
6.2 Projet de notification incomplet.....	35
7. Soumettre de nouveau une notification d'exportation	37
7.1 Accéder aux messages liés à une notification d'exportation	37
7.2 Nouvelle soumission d'une notification	38
7.3 Supprimer une notification d'exportation «en attente» de la liste des tâches.....	38
8. Copier une notification	39
9. NRI spécial	41
9.1 Créer une demande de NRI spécial.....	41
9.1.1 Information d'exportation.....	41
9.1.2 Pièces jointes.....	42
9.1.3 NRI spéciaux pour des exportations autres qu'à des fins de recherche ou d'analyse	42
9.2 Demande de NRI spécial groupée.....	43
9.2.1 Informations relatives à l'exportation.....	43
9.2.2 Pièces jointes.....	44
9.3 Exemption d'urgence	44
9.3.1 Section 3 - Informations concernant l'importation.....	44
9.3.2 Pièces jointes.....	44
10. Suivre vos notifications	45
10.1 Historique des évènements.....	45
10.2 Historique des soumissions.....	45
10.3 Alertes e-mail	46
11. Exemptions.....	48
11.1 Demande d'exemption en l'absence de réponse à une demande de consentement explicite (exemption standard).....	48
11.1.1 Proposer une exemption standard.....	48
11.2 Exemption OCDE.....	49
11.2.1 Proposer une exemption.....	49
12. Rapport au titre de l'article 10 dans ePIC.....	50
12.1 Générer le rapport au titre de l'article 10.....	50
12.2 Vérifier et compléter le rapport au titre de l'article 10 sur les exportations.....	50
12.2.1 Détails des exportations	51
12.2.2 Saisie manuelle de données relatives à des exportations	52
12.3 Rapport au titre de l'article 10 sur les importations.....	52
12.4 Soumission du rapport au titre de l'article 10 (exportation/importation)	53
12.5 Télécharger un rapport soumis au titre de l'article 10 au format Excel.....	53
13. Fonctionnalités de recherche dans ePIC	55
13.1 Rechercher des notifications d'exportation/demandes de NRI spécial	55

13.2 Rechercher un mélange/article.....	56
13.3 Statuts de NRI	56
13.4 Informations spécifiques sur les pays importateurs.....	57

Liste des figures

Figure 1: Page d'accueil d'ePIC pour l'industrie.....	9
Figure 2: Fonctionnalité Créer un nouveau mélange	10
Figure 3: Écran Créer un mélange.....	11
Figure 4: Onglet Produits chimiques de l'annexe I.....	12
Figure 5: Onglet SDS (FDS).....	13
Figure 6: Lien Gérer les mélanges.....	14
Figure 7: Écran Rechercher un mélange/article.....	14
Figure 8: Résultats de la recherche.....	14
Figure 9: Rechercher par nom/produit chimique de l'annexe I.....	15
Figure 10: Résultat de la recherche - mélanges	15
Figure 11: Modifier un mélange	16
Figure 12: Fonctionnalité Créer un nouvel article	17
Figure 13: Écran Créer un article	17
Figure 14: Onglet Produits chimiques de l'annexe I.....	18
Figure 15: Onglet SDS (FDS).....	19
Figure 16: Lien Manage articles (Gérer les articles).....	20
Figure 17: Écran Rechercher un mélange/article.....	21
Figure 18: Résultats de la recherche.....	21
Figure 19: Rechercher par nom/produit chimique de l'annexe I.....	21
Figure 20: Résultat de la recherche – articles.....	22
Figure 21: Modifier un article.....	22
Figure 22: Écran Créer une notification d'exportation pour un produit chimique	24
Figure 23: Zone commune	24
Figure 24: section 1	26
Figure 25: Sélectionner l'importateur	27
Figure 26: Détails de l'exportateur dans ePIC.....	27
Figure 27: Gérer les partenaires commerciaux	28
Figure 28: Ajouter un nouveau partenaire commercial	28
Figure 29: Saisir un nouveau partenaire commercial	29
Figure 30: section 4	30
Figure 31: Champs obligatoires dans la section 5	30
Figure 32: Mesure de réglementation finale.....	31
Figure 33: Créer une notification d'exportation pour un mélange.....	33
Figure 34: Soumettre une notification d'exportation	34
Figure 35: Écran de confirmation de la soumission.....	35

Figure 36: Erreurs affichées dans une notification incomplète.....	36
Figure 37: Notifications en attente d'une nouvelle soumission.....	37
Figure 38: Colonne Actions affichant la présence d'un message des autorités.....	37
Figure 39: Option Afficher l'historique des messages.....	38
Figure 40: Masquer une notification d'exportation en attente.....	38
Figure 41: Rechercher et afficher une notification d'exportation.....	39
Figure 42: Afficher une notification.....	39
Figure 43: Menu Actions.....	39
Figure 44: Avertissement de copie de notification.....	40
Figure 45: Déclaration concernant l'applicabilité de la demande de NRI spécial.....	43
Figure 46: Lien vers «Event history» (Historique des évènements).....	45
Figure 47: Lien vers «Submission history» (Historique des soumissions).....	46
Figure 48: Paramètres des notifications par e-mail.....	46
Figure 49: Activer les notifications par e-mail.....	47
Figure 50: Ajouter un nouveau contact.....	47
Figure 51: Enregistrer les coordonnées du nouveau contact.....	47
Figure 52: Lien vers «Propose waiver» (Proposer une exemption).....	48
Figure 53: Option «Proposer une exemption».....	49
Figure 54: Rapport au titre de l'art. 10 - Résumé du rapport.....	50
Figure 55: Rapport au titre de l'art. 10 - Détails de l'entreprise.....	51
Figure 56: Rapport au titre de l'article 10 - Détails des exportations.....	51
Figure 57 Télécharger un rapport au titre de l'article 10 au format Excel.....	54
Figure 58: Informations relatives au pays importateur.....	57
Figure 59: Icône indiquant à l'utilisateur que des informations spécifiques au pays sont disponibles.....	57

1. Introduction

1.1 Objectif

Ce manuel a pour objectif de fournir un support pour l'utilisation du système informatique ePIC afin de permettre aux utilisateurs industriels de remplir leurs obligations en vertu du règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant l'exportation et l'importation de produits chimiques dangereux, ci-après nommé règlement PIC. Le manuel décrit comment soumettre et suivre des notifications d'exportation (et des tâches associées), des demandes de NRI spécial et des rapports au titre de l'article 10.

Ce manuel (Manuel de soumission ePIC) est ci-après nommé MSE. Tous les manuels de soumission préparés par l'ECHA sont accessibles sur le [site web de l'ECHA](#).

1.2 Icônes, abréviations et terminologie

Diverses icônes et abréviations spécifiques sont utilisées dans ce MSE. Les icônes sont affichées dans des zones particulières du texte afin de mettre en avant des informations utiles ou importantes.

Les icônes suivantes sont utilisées dans ce manuel:



Informations utiles, conseils, assistance



Note très importante

Les abréviations suivantes sont utilisées dans ce manuel:

Code NC	Code de nomenclature combinée
COM	Commission européenne – DG environnement
Code CUS	Code de l'inventaire douanier européen des substances chimiques
AND	Autorité nationale désignée
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
Code SH	Code du système harmonisé
EL	Entité légale
NEA	Autorité nationale de mise en œuvre
PIC	Consentement préalable en connaissance de cause
Règlement PIC	Règlement (UE) no 649/2012
NRI	Numéro de référence d'identification
FDS	Fiche de données de sécurité

2. Principes généraux

2.1 Qu'est-ce qu'ePIC?

ePIC est un système informatique développé et maintenu par l'ECHA, ayant pour objectif d'assurer que les procédures requises en vertu du règlement PIC soient supportées par un système informatique approprié. ePIC consiste en trois interfaces indépendantes, une dédiée aux utilisateurs industriels, une dédiée aux autorités (actuellement l'ECHA, les AND et la COM; bientôt également les NEA), et une dédiée aux douanes. L'application facilite l'échange sécurisé d'informations entre les utilisateurs industriels et les autorités.

2.2 Interface pour l'industrie

L'interface pour l'industrie d'ePIC assure la soumission sécurisée de données et l'échange sécurisé d'informations avec les autorités. Par le biais de cette interface, les utilisateurs industriels peuvent visualiser et mettre à jour leurs données et suivre leurs soumissions. Les utilisateurs industriels peuvent se connecter à ePIC et:

- soumettre des notifications d'exportation,
- soumettre des demandes de NRI spécial (individuelles et groupées),
- soumettre leurs rapports sur les exportations et importations réelles qui ont eu lieu pendant l'année civile précédente (conformément à l'article 10 du règlement PIC),
- gérer leurs mélanges et leurs articles,
- demander une exemption (le cas échéant),
- visualiser le statut de notifications et de demandes de NRI spécial soumises,
- compléter des tâches attribuées par les autorités (p. ex. demandes de nouvelle soumission),
- vérifier si une exportation particulière peut avoir lieu ou non,
- vérifier si un pays importateur (hors de l'UE) a fourni des informations sur l'importation de certains produits chimiques ou de certaines catégories de produits chimiques.

2.3 Interface pour les autorités

L'interface ePIC pour les autorités supporte le travail quotidien des autorités dans le cadre de la procédure de réglementaire. Par le biais de cette interface, les autorités peuvent effectuer leurs tâches et les transmettre à l'ECHA/la COM, et également communiquer de manière sécurisée avec les utilisateurs industriels.

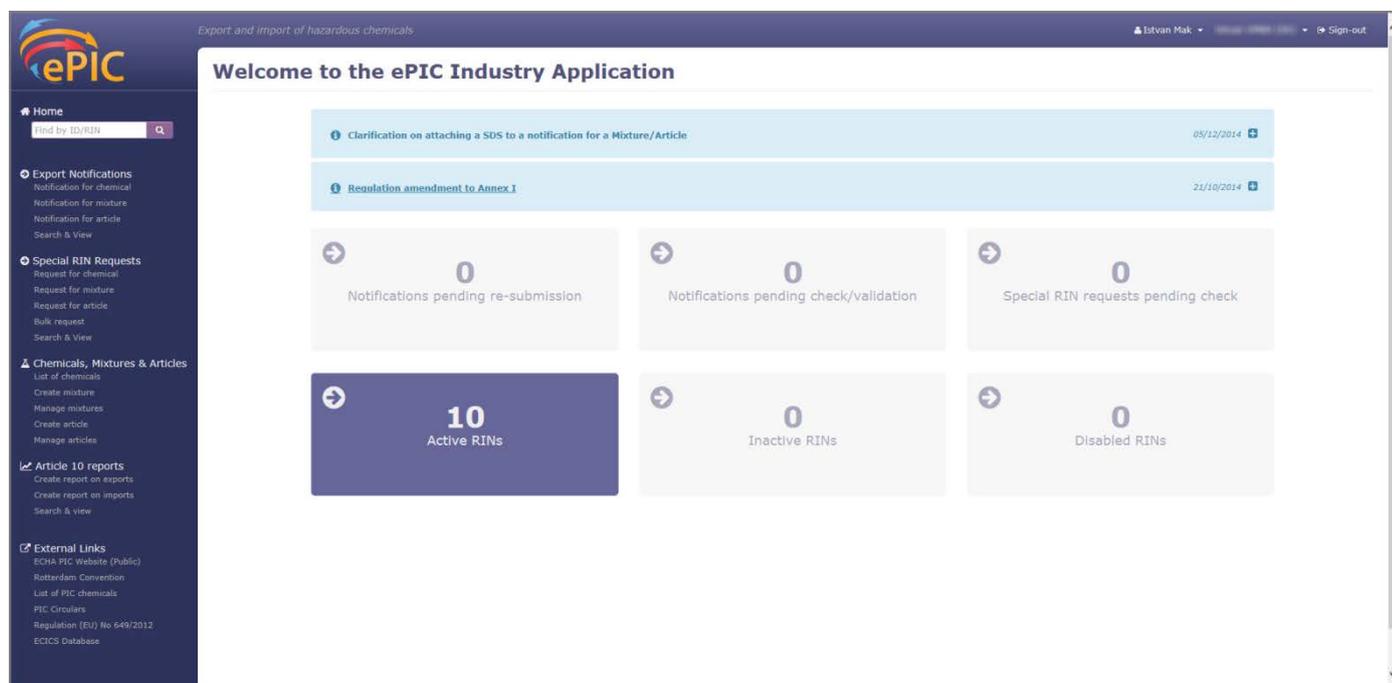
2.4 Interface pour les douanes

L'interface ePIC pour les douanes est dédiée aux agents des douanes, et leur fournit des informations sur les détails et le statut de l'exportation (p. ex. contenu, pays destinataire et si l'exportation est autorisée ou non à un moment donné).

3. Page d'accueil pour l'industrie

Après s'être connecté à l'application, l'utilisateur atteint la «Page d'accueil» (Figure 1). La page d'accueil est le point de départ qui donne accès à toutes les tâches. Elle fournit également un aperçu et un accès facile aux NRI en cours/actifs/inactifs et à toute notification éventuellement en attente d'une nouvelle soumission.

Figure 1: Page d'accueil d'ePIC pour l'industrie



La **page d'accueil** peut être divisée en quatre parties principales:

- La section centrale comprend 7 pavés qui indiquent le nombre de notifications d'exportation et de demandes de NRI spécial ayant différents statuts. Ces pavés servent également de raccourcis pour atteindre les sections en question de l'application. Veuillez noter que le septième pavé indiquant le nombre de rapports au titre de l'article 10 en attente n'est disponible que si l'utilisateur a un projet de rapport dans le système.
- Le flux de nouvelles se trouve au-dessus des pavés. Le flux de nouvelles affiche deux types d'annonces: des nouvelles et des alertes. Les alertes sont affichées dans une fenêtre rouge, tandis que les nouvelles sont en bleu. Dans la plupart des cas, des alertes sont utilisées lorsque les exportateurs doivent effectuer certaines actions, tandis que les nouvelles fournissent des informations génériques.
- Le menu de gauche (également nommé menu principal) sert de navigateur dans l'application qui donne accès à la plupart des fonctionnalités d'ePIC. Il contient également une barre de « recherche rapide », dans laquelle un NRI ou un identifiant de consentement explicite/d'exemption peut être saisi.
- La barre supérieure contient un lien vers le module «Comptes ECHA». Une fois l'utilisateur redirigé vers «Comptes ECHA», il sera possible de changer d'utilisateur (pour les utilisateurs qui disposent de comptes dans différentes EL), d'afficher les détails de la partie et de les modifier (si l'utilisateur ePIC est également un gestionnaire des comptes ECHA). Pour plus de détails sur les comptes ECHA, veuillez consulter le manuel d'utilisation disponible sur le site web de l'ECHA.

4. Créer et gérer des mélanges/articles

Afin de notifier une exportation de mélanges ou d'articles, une bibliothèque de vos mélanges ou articles doit tout d'abord être créée. Le mélange/article souhaité peut ensuite être sélectionné directement à partir du formulaire de notification d'exportation. Les informations fournies pendant la création de votre mélange/article seront automatiquement pré-saisies dans les champs appropriés du formulaire de notification d'exportation.

Les fonctionnalités associées d'ePIC sont disponibles dans le menu principal, dans la section «Chemicals, Mixtures & Articles» (Produits chimiques, mélanges et articles).

4.1 Mélanges

4.1.1 Créer un nouveau mélange

Pour ajouter un nouveau mélange à votre bibliothèque, cliquez sur le lien «Create mixture» (Créer un mélange) dans le menu principal (Figure 2).

Figure 2: Fonctionnalité Créer un nouveau mélange



Une nouvelle page est ouverte avec l'en-tête «Mixture» (Mélange) (Figure 3). Le formulaire consiste en trois sections, l'onglet «Summary» (Résumé) étant affiché par défaut.

Tous les champs obligatoires sont repérés par un astérisque *.

Figure 3: Écran Créer un mélange

4.1.2 Onglet Résumé

Le premier onglet contient des champs pour saisir des informations concernant l'identification et la classification du mélange. Les champs suivants sont disponibles et les en-têtes repérés par un astérisque indiquent les champs obligatoires:

- **Nom***: nom du mélange
- **Code NC***: code de nomenclature combinée du mélange
- **Code CUS**: identifiant de l'inventaire douanier européen des substances chimiques (s'il est disponible)
- **Code SH**: code du système harmonisé du mélange (s'il est disponible)
- **Alias**: vous avez la possibilité de fournir un nom de remplacement pour votre mélange. Si ce champ est laissé vierge, le nom réel du mélange sera publié sur le site web de l'ECHA
- **Classification des dangers***: classification des dangers du mélange



Il n'est pas acceptable d'indiquer une référence à la FDS jointe pour le champ «Classification des dangers» de la procédure «Créer un mélange». Des informations détaillées sur la classification du mélange doivent être saisies dans ce champ.

Une fois les champs ci-dessus complétés, passez à l'onglet suivant.

4.1.3 Produits chimiques de l'annexe I

Dans cet onglet (Figure 4), il vous est demandé de sélectionner le ou les produits chimiques de l'annexe I et d'indiquer leur concentration dans le mélange; les deux champs sont obligatoires. Cliquez sur «Add» (Ajouter) après avoir rempli le formulaire.

Si votre mélange contient plusieurs produits chimiques de l'annexe I, les étapes susmentionnées doivent être répétées pour chaque produit chimique.



Si vous souhaitez créer un mélange contenant un élément de groupe (p. ex. oxyde d'arsenic, CAS 1303-28-2), vous devez sélectionner l'entrée du groupe (p. ex. composés d'arsenic) dans la liste déroulante et spécifier la substance exacte en indiquant le numéro CAS ou le numéro CE.

Figure 4: Onglet Produits chimiques de l'annexe I



Vous pouvez modifier un produit chimique qui fait partie de la composition en cliquant sur l'icône crayon.



Vous pouvez supprimer un produit chimique de la composition en cliquant sur l'icône «X» (visible uniquement si plusieurs produits chimiques de l'annexe I sont listés dans la composition). Un mélange doit toujours contenir au moins un produit chimique. Un nouveau produit chimique doit donc être ajouté avant que le produit chimique existant puisse être supprimé.

Cliquez sur «Next section» (Section suivante) pour passer à l'onglet «SDS» (FDS).

4.1.4 Onglet SDS (FDS)

L'onglet SDS (FDS) (Figure 5) vous permet de joindre une ou plusieurs fiches de données de sécurité à votre mélange. Les documents joints seront automatiquement inclus dans la ou les notifications d'exportation préparées pour ce mélange.



Si vous ne joignez pas de FDS à votre mélange, vous n'aurez pas la possibilité de le faire pendant la création d'une notification d'exportation pour ce mélange.

Si vous devez ajouter des FDS supplémentaires à votre mélange à un stade ultérieur, vous pouvez le faire en utilisant la fonctionnalité «Manage mixture» (Gérer le mélange).

Figure 5: Onglet SDS (FDS)

Choisissez la langue du document dans le menu déroulant et cliquez sur «Browse» (Parcourir). Localisez le fichier sur votre ordinateur dans la fenêtre contextuelle.

- ! Il est fortement recommandé de charger une FDS en anglais, si possible, car ceci facilite le traitement de la notification à la fois par votre AND et l'ECHA.

Une fois toutes les fiches de données de sécurité nécessaires jointes, saisissez le code de sécurité et cliquez sur «Upload» (Charger). S'il est illisible, demandez un nouveau code en cliquant sur le bouton «get new code» (obtenir un nouveau code). Pour joindre la ou les fiches de données de sécurité à votre mélange, cliquez sur «Upload» (Charger).

- ! Le système écrasera tout fichier existant si vous chargez un nouveau fichier dans une langue qui était stockée auparavant.

4.1.5 Boutons Save & Close (Enregistrer et fermer), Save (Enregistrer) et Cancel (Annuler)

Une fois toutes les informations requises saisies, n'oubliez pas d'enregistrer votre mélange afin de créer un nouveau dossier.

 Save & Close

Enregistre le dossier, confirme que toutes les données obligatoires ont été fournies et redirige l'utilisateur vers le mode de visualisation.

 Save

Enregistre le dossier et confirme que toutes les données obligatoires ont été fournies. En cas d'erreurs, les champs incorrects sont surlignés en

rouge avec des messages d'erreur.



Annule les entrées actuelles sans enregistrer et redirige vers la page d'accueil.

4.1.6 Rechercher des mélanges

Pour afficher et modifier vos mélanges créés auparavant, cliquez sur le lien «Manage mixtures» (Gérer les mélanges) (Figure 6) dans le menu principal.

Figure 6: Lien Gérer les mélanges



Pour lister tous vos mélanges, cochez la case «Mixture» (Mélange) et cliquez sur «Search» (Rechercher) (Figure 7).

Figure 7: Écran Rechercher un mélange/article

The screenshot shows a search interface titled 'Search Mixture/Article'. Under 'Search Criteria', there is a 'Name:' field with a placeholder and a note: 'System will match all mixtures/articles starting with these characters'. Below it is a 'Contains chemical:' dropdown menu with 'Please select...' and a dropdown arrow. There are two checkboxes: 'Mixture' (checked) and 'Article' (unchecked). At the bottom, there are 'Search' and 'Clear' buttons.

Tous les mélanges créés sont listés dans les résultats de la recherche (Figure 8).

Figure 8: Résultats de la recherche

Records found: 2			
Mixture / Article name ▲	Type	Alias	Annex I Chemicals and their concentration %
Nonyphenol NP	Mixture	Nonyphenol NP	Nonylphenol ethoxylates (C ₂ H ₄ O) _n C ₁₅ H ₂₄ O (100)
Nonylphenol Ethoxylated	Mixture	(Nonylphenol, 434)	Nonylphenols C ₆ H ₄ (OH)C ₉ H ₁₉ (<70)

Page: 1 of 1 Show: 15

Vous pouvez également effectuer une recherche en utilisant le nom du mélange ou le ou les produits chimiques de l'annexe I qu'il contient. Ceci fournira une liste de résultats plus courte et plus précise. Pour effectuer une recherche en utilisant le nom du mélange, saisissez au moins les premiers caractères du nom du mélange dans le champ «Name» (Nom) et cliquez sur «Search» (Rechercher).

Pour rechercher un mélange au moyen du produit chimique de l'annexe I qu'il contient, choisissez le produit chimique dans la liste déroulante (Figure 9).

Figure 9: Rechercher par nom/produit chimique de l'annexe I

Pour afficher les détails d'un mélange, cliquez sur le nom du mélange, listé dans la colonne «Mixture/Article name» (Nom du mélange/de l'article) des résultats de la recherche.

4.1.7 Modifier un mélange

Si vous devez mettre à jour les informations relatives à un mélange, choisissez «Manage mixtures» (Gérer les mélanges). Le système vous alertera s'il existe une notification dont le statut est «projet» ou «nouvelle soumission en attente», relative au mélange que vous êtes sur le point de modifier. Toute modification appliquée au mélange avant la soumission de la notification d'exportation sera automatiquement reflétée dans le formulaire de la notification.

Cliquez sur le lien «Manage mixtures» (Figure 6) (Gérer les mélanges) dans le menu principal.

Recherchez le mélange que vous souhaitez modifier et cliquez sur le nom du mélange (Figure 10). (Diverses manières de trouver des mélanges créés auparavant sont décrites dans le chapitre 4.1.6.)

Figure 10: Résultat de la recherche - mélanges



Lorsque vous ouvrez le mélange que vous souhaitez modifier, il est par défaut en mode de lecture seule. Cliquez sur «Edit» (Modifier) pour appliquer les modifications (Figure 11).

Figure 11: Modifier un mélange

Mixture: [redacted]

Edit Delete Close

Summary Annex I chemicals SDS

Name: [redacted]

CN code: [input field]

CUS code: [input field]

HS code: [input field]

Alias: [redacted]

Disclaimer: If no alias is provided, the name of the mixture will be published.

Hazard classification (E.G. GHS, WHO, IARC, EU): Xi, N

Notes: ERROR: the CN code is missing.
WARNING: the CUS code is missing.

Next section

Toutes les données peuvent être modifiées; les chapitres 4.1.2, 4.1.3 et 4.1.4 contiennent des conseils pour le remplissage des champs.



N'oubliez pas que les modifications ne sont prises en compte que si vous cliquez sur «Save & Close» (Enregistrer et fermer) ou «Save» (Enregistrer).



Un dossier de mélange ne peut être supprimé que s'il n'a pas été référencé dans une notification d'exportation ou une demande de NRI spécial.

4.2 Articles



Des notifications pour des articles ne sont requises qu'en cas de produits chimiques listés dans la partie 2 ou la partie 3 de l'annexe I du règlement PIC.

4.2.1 Créer un nouvel article

Pour ajouter un nouvel article à votre bibliothèque, cliquez sur le lien «Create article» (Créer un article) dans le menu principal (Figure 12).

Figure 12: Fonctionnalité Créer un nouvel article

Une nouvelle page est ouverte avec l'en-tête «Article» (Figure 13). Le formulaire consiste en trois sections, l'onglet «Summary» (Résumé) étant affiché par défaut.

Tous les champs obligatoires sont repérés par un astérisque *.

Figure 13: Écran Créer un article

4.2.2 Onglet Résumé

Le premier onglet (Figure 13) contient des champs pour saisir des informations concernant l'identification et la classification de l'article. Les champs suivants sont disponibles et les informations obligatoires sont repérées par un astérisque.

- **Nom***: le nom de l'article
- **Code CUS**: identifiant de l'inventaire douanier européen des substances chimiques (s'il est disponible)
- **Alias**: vous avez la possibilité de fournir un nom de remplacement pour votre article. Si ce champ est laissé vierge, le nom réel de l'article sera publié sur le site web de l'ECHA

- **Classification des dangers***: classification des dangers du produit chimique de l'annexe I utilisé dans votre article

Une fois les champs ci-dessus complétés, passez à l'onglet suivant.

4.2.3 Produits chimiques de l'annexe I

Dans cet onglet (Figure 14), il vous est demandé de sélectionner le produit chimique de l'annexe I et d'indiquer sa concentration dans l'article. Les deux champs sont obligatoires, et une fois les informations requises fournies, cliquez sur «Add» (Ajouter).

Si votre article contient plusieurs produits chimiques de l'annexe I, les étapes ci-dessus doivent être répétées pour chaque produit chimique.



Si vous souhaitez créer un article contenant un élément de groupe (p. ex. oxyde d'arsenic, CAS 1303-28-2), vous devez sélectionner une entrée de groupe (p. ex. composés d'arsenic) dans la liste déroulante et spécifier la substance exacte en indiquant le numéro CAS ou le numéro CE.

Figure 14: Onglet Produits chimiques de l'annexe I

Summary **Annex I chemicals** SDS

Add the chemical present in the article

Please provide the information requested below. You should either select a chemical from the list or enter a valid CAS or EC number.

*Chemical: Nonylphenol ethoxylates (C2H4O)nC15H24O

*CAS number: 68412-54-4

*EC number: 500-209-1

Common name: Nonylphenol, branched, ethoxylated belongs to the group Nonylphenol ethoxylates (C2H4O)nC15H24O

*Concentration: 15 %

Add



Vous pouvez modifier la composition en cliquant sur l'icône crayon.



Vous pouvez supprimer un produit chimique de la composition en cliquant sur l'icône «X» (visible uniquement si plusieurs produits chimiques de l'annexe I sont listés dans la composition). Un article doit toujours contenir au moins un produit chimique. Un nouveau produit chimique doit donc être ajouté avant que le produit chimique existant puisse être supprimé.

Cliquez sur «Next section» (Section suivante) pour passer à l'onglet «SDS» (FDS).

4.2.4 Onglet SDS (FDS)

L'onglet SDS (FDS) (Figure 15) vous permet de joindre une fiche de données de sécurité à votre article. Les documents joints seront automatiquement inclus dans la ou les notifications d'exportation préparées pour cet article.



Veillez noter que si vous ne joignez pas de FDS à votre article, vous n'aurez pas la possibilité de le faire pendant la création d'une notification d'exportation pour cet article.

Si vous devez ajouter des FDS supplémentaires à votre article à un stade ultérieur, vous pouvez le faire en utilisant la fonctionnalité «Manage article» (Gérer l'article).

Figure 15: Onglet SDS (FDS)

Summary Annex I chemicals **SDS**

List of documents attached

The following documents have been attached:

Document type	File name
No records found.	

Attach new documents

1. Please select the SDS documents to attach

Safety Data Sheet English \\echa\data\users\u14f Browse...

Safety Data Sheet English Browse...

Safety Data Sheet English Browse...

⚠ File name should not contain special characters

📎 Attach more documents ...

2. Please complete the security check below

* Security check: 8bdgg

Enter the characters shown above

8bdgg get new code

3. You can now upload the selected documents

Please press the upload button: Upload Reset

Choisissez la langue du document dans le menu déroulant et cliquez sur «Browse» (Parcourir). Localisez le fichier sur votre ordinateur dans la fenêtre contextuelle.



Il est fortement recommandé de charger une FDS en anglais, si possible, car ceci facilite le traitement de la notification d'exportation par votre AND et l'ECHA.

Une fois toutes les fiches de données de sécurité nécessaires jointes, saisissez le code de sécurité et cliquez sur «Upload» (Charger). S'il est illisible, demandez un nouveau code en cliquant sur le bouton «get new code» (obtenir un nouveau code). Pour joindre la ou les fiches de données de sécurité à votre article, cliquez sur «Upload» (Charger).



Le système écrasera tout fichier existant si vous chargez un nouveau fichier dans une langue qui était déjà disponible.

4.2.5 Boutons Save & Close (Enregistrer et fermer), Save (Enregistrer) et Cancel (Annuler)

Une fois toutes les informations requises saisies, n'oubliez pas d'enregistrer votre article afin de créer un nouveau dossier.



Enregistre le dossier, confirme que toutes les données obligatoires ont été fournies et redirige l'utilisateur vers le mode de visualisation.



Enregistre le dossier et confirme que toutes les données obligatoires ont été fournies. En cas d'erreurs, les champs incorrects sont surlignés en rouge avec des messages d'erreur.



Annule les entrées actuelles sans enregistrer et redirige vers la page d'accueil.

4.2.6 Rechercher des articles

Pour afficher et modifier vos articles créés auparavant, cliquez sur le lien «Manage articles» (Gérer les articles) (Figure 16) dans le menu principal.

Figure 16: Lien Manage articles (Gérer les articles)



Pour lister tous vos articles, cochez la case «Article» (Article) et cliquez sur «Search» (Rechercher) (Figure 17).

Figure 17: Écran Rechercher un mélange/article

Search Mixture/Article

Search Criteria

Name: System will match all mixtures/articles starting with these characters

Contains chemical:

Mixture Article

Tous les articles créés sont listés dans les résultats de la recherche (Figure 18).

Figure 18: Résultats de la recherche

Records found: 2

Mixture / Article name ^	Type	Alias	Annex I Chemicals and their concentration %
Article 1	Article		Diazinon (1.5)
Article 2	Article		Ferbam (7.2)

Page: 1 of 1 Show: 15

Vous pouvez également effectuer une recherche en utilisant le nom de l'article ou le ou les produits chimiques de l'annexe I qu'il contient. Ceci fournira une liste de résultats plus courte et plus précise. Pour effectuer une recherche en utilisant le nom de l'article, saisissez au moins les premiers caractères du nom de l'article dans le champ «Name» (Nom) et cliquez sur «Search» (Rechercher).

Pour rechercher un article au moyen du produit chimique de l'annexe I qu'il contient, choisissez le produit chimique dans la liste déroulante et cliquez sur «Search» (Rechercher) (Figure 19).

Figure 19: Rechercher par nom/produit chimique de l'annexe I

Search Mixture/Article

Search Criteria

Name: System will match all mixtures/articles starting with these characters

Contains chemical:

Mixture Article

Pour afficher les détails d'un article, cliquez sur le nom de l'article, listé dans la colonne «Mixture/Article name» (Nom du mélange/de l'article) des résultats de la recherche.

4.2.7 Modifier un article

Si vous devez mettre à jour des informations concernant le ou les articles créés auparavant, sélectionnez «Manage articles» (Gérer les articles). Le système vous alertera s'il existe une notification dont le statut est «projet» ou «nouvelle soumission en attente» au regard de l'article que vous êtes sur le point de modifier. Toute modification appliquée à l'article avant la soumission de la notification d'exportation sera automatiquement reflétée dans le formulaire de la notification.

Pour commencer, cliquez sur le lien «Manage article» (Figure 16) (Gérer l'article) dans le menu de gauche.

Recherchez l'article que vous souhaitez modifier et cliquez sur le nom de l'article (Figure 20). (Diverses manières de trouver des articles créés auparavant sont décrites dans le chapitre 4.1.6.)

Figure 20: Résultat de la recherche – articles



Lorsque vous ouvrez l'article que vous souhaitez modifier, il est par défaut en mode de lecture seule. Cliquez sur «Edit» (Modifier) pour appliquer les modifications (Figure 21).

Figure 21: Modifier un article



Toutes les données peuvent être modifiées; les chapitres 4.2.2, 4.2.3 et 4.2.4 contiennent des conseils pour le remplissage des champs.



N'oubliez pas que les modifications ne sont prises en compte que si vous cliquez sur «Save & Close» (Enregistrer et fermer) ou «Save» (Enregistrer).



Un dossier d'article ne peut être supprimé que s'il n'a pas été référencé dans une notification d'exportation ou une demande de NRI spécial.

5. Créer une notification d'exportation

5.1 Notification d'exportation pour un produit chimique

Pour créer une notification d'exportation pour un produit chimique, cliquez sur le lien «Notification for chemical» (Notification pour un produit chimique) (Figure 22) dans le menu principal.

Figure 22: Écran Créer une notification d'exportation pour un produit chimique



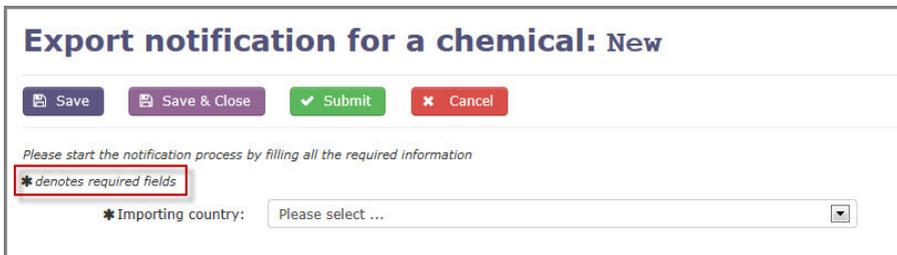
Une nouvelle page «Export notification for a chemical» (Notification d'exportation pour un produit chimique), qui consiste en six onglets, s'affiche. Une zone commune en haut de l'écran (Figure 23) est visible pour toutes les sections et fournit les détails du pays importateur. Apparaissent également les boutons «Save» (Enregistrer), «Submit» (Soumettre) et «Cancel» (Annuler).

La «Section 1» est affichée par défaut lorsque la notification d'exportation est ouverte.



Les champs obligatoires sont repérés par un astérisque * dans l'ensemble du formulaire.

Figure 23: Zone commune



Sélectionnez le **pays importateur** dans la liste déroulante. (Figure 23)

5.1.1 Section 1: Identité du produit chimique sujet à la notification d'exportation

Les champs suivants sont disponibles dans la «Section 1»:

Désignation usuelle: Sélectionnez votre produit chimique dans la liste déroulante qui comprend tous les produits chimiques de l'annexe I. Ce champ est obligatoire, sauf si vous fournissez un numéro CE ou CAS.



Si la substance à exporter est incluse dans une entrée de groupe, il est obligatoire de spécifier un numéro CAS ou un numéro CE et non l'entrée de groupe générique. Par exemple, si vous souhaitez exporter du bromure d'arsenic (inclus dans le groupe «composés d'arsenic»), vous ne pouvez pas identifier la substance par

«composés d'arsenic», mais devez fournir le numéro CAS (64973-06-4) ou le numéro CE (265-296-8).

Une fois le produit chimique identifié, les numéros de code seront pré-saisi par le système dans les sections 1.3.1 à 1.3.4 (le cas échéant). La zone commune dans la partie supérieure du formulaire affichera des informations concernant la partie de l'annexe I à laquelle la substance appartient (Figure 24).

Nom chimique selon une nomenclature reconnue internationalement (p. ex. IUPAC): S'il est disponible, fournissez le nom du produit chimique de l'annexe I utilisé.

Numéro CAS et numéro CE: Obligatoire pour les exportations de produits chimiques inclus dans une entrée de groupe (p. ex. composés de tributylétain). Si le système reconnaît le numéro CAS ou CE, il pré-remplira le champ «Common name» (Désignation usuelle).



Lorsqu'un numéro CAS ou CE est fourni pour une substance incluse dans une entrée de groupe, ne pas sélectionner le groupe générique dans la liste déroulante dans la section «Common name» (Désignation usuelle).

Code du système douanier harmonisé: Si le code SH pour le produit chimique exporté est disponible dans le système, il sera pré-saisi. Il est toujours de la responsabilité de l'exportateur de vérifier que les informations sont à jour et de les modifier si nécessaire.

Code NC: Si un code NC pour le produit chimique exporté est disponible dans le système, il sera pré-saisi. Veuillez noter que le code NC peut ne pas toujours être disponible et que l'ECHA ne peut pas garantir que celui fourni est le plus récent. Il est toujours de la responsabilité de l'exportateur de vérifier ces informations et de les modifier si nécessaire.

Code CUS: Le code CUS est obligatoire pour les substances et les mélanges auxquels un code CUS a été attribué. Le code CUS peut ne pas toujours être disponible et l'ECHA ne peut pas garantir que celui fourni est le plus récent. Il est toujours de la responsabilité de l'exportateur de vérifier ces informations et de les modifier si nécessaire.

Figure 24: section 1

Autres numéros: Si vous souhaitez utiliser des identifiants supplémentaires, utilisez la première colonne pour le système de numérotation et la seconde pour les données.

5.1.2 Section 3: Informations concernant l'exportation

Date de première exportation prévue*: Saisissez la date d'exportation prévue manuellement ou en utilisant le calendrier. La date d'exportation ne peut pas intervenir moins de 35 jours avant la date de soumission de la notification.

Case Emergency Situation (Situation d'urgence): À cocher si l'exportation du produit chimique concerne une situation d'urgence dans laquelle tout retard pourrait mettre en péril la santé publique ou l'environnement. Un champ de justification¹ obligatoire devient disponible sous la case afin d'obtenir le NRI spécial, qui est requis pour ce type d'exportation.

Quantité annuelle prévue de la substance/du mélange*: Saisissez la quantité *annuelle* prévue du produit chimique à exporter et sélectionnez l'unité (kg/l) dans la liste déroulante. Seul un point (.) peut être utilisé en tant que point décimal et trois décimales au plus sont autorisées après le point.

Catégorie prévue dans le pays importateur*: Indiquez la catégorie d'utilisation prévue dans le pays importateur en cochant la ou les cases appropriées. Fournissez les informations

¹ Une exemption de l'obligation de notifier au moins 35 jours avant la date d'exportation prévue peut être accordée, sur demande motivée de l'exportateur ou de la partie importatrice ou de l'autre pays, lorsque l'exportation du produit chimique se rapporte à une situation d'urgence dans laquelle tout retard risque de mettre en péril la santé publique ou l'environnement dans la partie importatrice ou l'autre pays importateur. (Article 8, paragraphe 5, du règlement (UE) No 649/2012).

relatives aux utilisations prévues dans le ou les champs de texte libre.



Il est recommandé d'être aussi précis que possible dans la description de l'utilisation prévue, notamment si un consentement explicite est requis pour l'exportation, car ces informations aident l'AND du pays importateur dans sa prise de décision.

Nom de l'importateur, adresse, téléphone, fax et e-mail*: Cliquez sur le bouton «+ Manage importers» (+ Gérer les importateurs) pour sélectionner la ou les entreprises importatrices pour cette notification d'exportation. Le ou les importateurs appropriés peuvent être sélectionnés en cochant la case dans la colonne «Actions» (Figure 25). Si la liste d'entreprises affichée est vide, une nouvelle entreprise doit être ajoutée. Plus d'informations sur l'ajout d'une nouvelle entreprise sont disponibles au chapitre 5.1.2.1. Il est obligatoire d'indiquer au moins un importateur.

Figure 25: Sélectionner l'importateur

Name	Address	Contact details	Actions
Barbadian Company	Main Street 243 321456 Bridgetown Barbados	Phone : +1246123456 Fax : Email : company@barbados.bb	<input checked="" type="checkbox"/> ✎ ✕
Barbadian Exporter 2	5th Ave. 345 12365 Bridgetown Barbados	Phone : +12463258745 Fax : Email : exporter2@barbados.bb	<input type="checkbox"/> ✎ ✕



Le bouton «+ Manage importers» (+ Gérer les importateurs) n'est disponible qu'après la sélection d'un pays importateur.



Il est possible d'indiquer plus d'un importateur si nécessaire. Dans ce cas, tous les importateurs appropriés doivent être ajoutés à la base de données et sélectionnés.



Les détails de l'exportateur sont pré-saisi à partir du module ECHA Accounts (Comptes ECHA). Vous pouvez modifier le numéro de téléphone, de fax et l'e-mail si vous souhaitez indiquer une personne/un contact spécifique dans cette notification d'exportation (Figure 26). L'adresse de votre partie ne peut être modifiée que centralement (par un utilisateur qui est également le gestionnaire des comptes ECHA) en utilisant le lien disponible.

Figure 26: Détails de l'exportateur dans ePIC

3.5 Exporter name, address, telephone, fax and email:

[Go exporter record](#)

<p>Address : 234324 23423423 2434234 Germany</p>	<p>Phone : <input type="text" value="23423423423"/></p> <p>Fax : <input type="text"/></p> <p>Email : <input type="text" value="test@address.test@ecvgroup.com"/></p>
---	---

Note: The address of your party can only be modified centrally using the link below (administrator access required).

[Edit Party](#)

5.1.2.1 Saisie des coordonnées d'un partenaire commercial dans ePIC

Les partenaires commerciaux sont stockés dans ePIC dans une base de données spécifique des entreprises. Les exportateurs et les importateurs sont stocké(s) ensemble et groupés par pays.

La liste d'entreprises peut être gérée pendant la création d'une nouvelle notification d'exportation/d'un NRI spécial ou pendant la révision du rapport annuel au titre de l'article 10. Il est possible d'accéder à la base de données de différentes manières:

- Notifications d'exportations: il est possible d'accéder a(ux) exportateurs en utilisant le bouton «Manage Importers» (Gérer les importateurs) dans la section 3.4.

- Demandes (de NRI spécial: il est possible d'accéder aux exportateurs en utilisant le bouton «Manage Importers» (Gérer les importateurs) dans l'onglet «Export Information» (Informations sur l'exportation).
- Rapport au titre de l'article 10: cliquez sur l'icône crayon dans la colonne Exporters/(Importers (Exportateurs/Importateurs).

Une fois que l'utilisateur se trouve dans la section dédiée d'ePIC (Figure 27), le système affiche la liste des partenaires commerciaux dans le pays auquel la notification d'exportation/le NRI spécial est adres(sé)e. Si la liste est vide ou ne comprend pas le partenaire commercial approprié, l'utilisateur peut ajouter un nouveau dossier d'entreprise en utilisant le bouton «+ New company» (+ Nouvelle entreprise) (Figure 28).

Figure 27: Gérer les partenaires commerciaux

List of companies : Barbados
The following companies have been defined for the selected country:

Name	Address	Contact details	Actions
Barbadian Company	Main Street 243 321456 Bridgetown Barbados	Phone : +1246123456 Fax : Email : company@barbados.bb	<input checked="" type="checkbox"/> ✎ ✕
Barbadian Exporter 2	5th Ave. 345 12365 Bridgetown Barbados	Phone : +12463258745 Fax : Email : exporter2@barbados.bb	<input type="checkbox"/> ✎ ✕

Please add at least one company before continue editing.

Figure 28: Ajouter un nouveau partenaire commercial



Un formulaire contextuel s'affiche, dans lequel les coordonnées du partenaire commercial doivent être saisies. Utilisez le bouton «Save» (Enregistrer) pour stocker les détails dans la base de données.

Figure 29: Saisir un nouveau partenaire commercial

Company Details

Name :*

Address details

Street line 1 :*

Street line 2 :

Postal code :

Town/City :*

Country :

Contact details

Telephone :

Fax :

Email :

Gérer les coordonnées en cliquant sur l'icône crayon dans la colonne «Actions». Pour supprimer des coordonnées, l'utilisateur doit cliquer sur l'icône «X» dans la colonne «Actions».

5.1.3 Section 4: Informations sur les dangers et/ou les risques du produit chimique et les mesures de précaution

Lorsque vous complétez la section 4, vous disposez de deux options:

- si vous prévoyez de joindre une fiche de données de sécurité à la notification d'exportation, le remplissage des champs 4.1 à 4.4 n'est pas obligatoire. Cochez la case «I will attach a copy of the safety data sheet that covers the information required below in section attachments» (Je joindrai un exemplaire de la fiche de données de sécurité qui couvre les informations requises ci-dessous dans la section pièces jointes); la section 4.5 est automatiquement remplie avec «Safety Data Sheet» (Fiche de données de sécurité), et les sections 4.1 à 4.4 deviennent optionnelles.
- Si aucune FDS n'est jointe à la notification d'exportation, les sections 4.1 à 4.4 doivent être remplies avec les informations de gestion des dangers et des risques appropriées. (Les sections 4.1 à 4.4 sont des champs obligatoires et la section 4.5 est optionnelle).

Figure 30: section 4

INFORMATION ON HAZARDS AND/OR RISKS OF THE CHEMICAL AND PRECAUTIONARY MEASURES

Please provide information requested below or attach a copy of the safety data sheet that covers the information required in section attachments.

I will attach a copy of the safety data sheet that covers the information required below in section attachments.

4.1 Hazard classification (E.G. GHS, WHO, IARC, EU):

4.2 Information on hazards and/or risks:

4.3 Information on precautionary measures to reduce exposure to and mission of the chemical:

4.4 Further information that may be useful to the importing country or which has been requested by it, e.g. on relevant impurities:

4.5 Reference (e.g safety data sheet): *

Safety data sheet

5.1.4 Section 5: Informations sur les propriétés physico-chimiques, toxicologiques et écotoxicologiques du produit chimique

Les exigences de données pour la section 5 dépendent de si une FDS est jointe à votre notification d'exportation ou non (comme pour la section 4). Si vous ne joignez pas de FDS, le champ 5.1 devient obligatoire.

Si vous avez déclaré dans la section 4 que vous fournirez une FDS, le champ 5.2 est obligatoire et pré-rempli avec «Safety Data Sheet» (Fiche de données de sécurité) comme valeur par défaut (Figure 31).

Figure 31: Champs obligatoires dans la section 5

INFORMATION ON PHYSICO-CHEMICAL TOXICOLOGICAL AND ECOTOXICOLOGICAL PROPERTIES OF THE CHEMICAL

Please provide information requested below or attach a copy of the safety data sheet that covers the information required in section attachments.

5.1 Summary Information:

5.2 Reference : *

Safety data sheet

5.1.5 Section 6: Résumé de la mesure de réglementation finale prise par le pays exportateur

Résumé et raisons de la mesure de réglementation finale et date d'entrée en vigueur*: Fournissez un résumé des restrictions de réglementation et leurs raisons. Vous pouvez également utiliser les informations contenues dans ePIC, en cliquant sur le bouton English (Anglais), French (Français) ou Spanish (Espagnol), selon l'exigence de langue du pays importateur (Figure 32). Si ces informations ne sont pas encore disponibles dans ePIC, le bouton ne sera pas actif et vous devez demander conseil à votre AND.



Si les informations de réglementation ne sont disponibles qu'en anglais, elles peuvent être utilisées indépendamment de l'exigence de langue du pays importateur.

Figure 32: Mesure de réglementation finale

SUMMARY INFORMATION ON FINAL REGULATORY ACTION TAKEN BY THE EXPORTING COUNTRY

Please provide information requested below.

6.1 Summary of and reasons for the final regulatory action and date of entry into force : *

Regulatory restrictions:

English French Spanish

Après avoir choisi la langue appropriée pour les informations de réglementation, une fenêtre contextuelle affiche le texte légal. Cliquez sur le bouton «Update» (Actualiser) et le texte sera copié dans le champ 6.1.

L'action de réglementation finale a été prise pour la catégorie*: Ces cases indiquent si la restriction de réglementation dans l'UE a été introduite pour la catégorie d'utilisation en tant que produit chimique industriel ou pesticide. Les informations sont pré-saisies sur la base du produit chimique sélectionné.

Utilisations interdites/utilisations autorisées: Au moins un des champs de texte libre doit être rempli avec les informations appropriées (500 caractères maximum).

Produit/importé/exporté/utilisé: Fournissez une estimation, si possible, des quantités annuelles pour le produit chimique sujet à la notification d'exportation.

Référence au document de réglementation: Fournissez une référence à tout document de réglementation qui est pertinent pour la notification d'exportation.

5.1.6 Pièces jointes

Vous pouvez utiliser «Attach new documents» (Joindre de nouveaux documents) pour charger la FDS ou d'autres pièces justificatives pertinentes.

Choisissez le type de document dans la première colonne, puis choisissez la langue dans la liste déroulante et cliquez sur «Browse» (Parcourir). Vous pouvez rechercher le fichier à partir d'une fenêtre contextuelle.

Le système permet de charger jusqu'à trois documents par défaut. Si vous avez besoin de davantage de documents, utilisez le bouton «Attach more documents...» (Joindre plus de

documents...).

Une fois le ou les documents que vous souhaitez charger sélectionnés, saisissez le code de sécurité et cliquez sur «Upload» (Charger). S'il est illisible, demandez un nouveau code en cliquant sur le bouton «get new code» (obtenir un nouveau code). Pour joindre le ou les documents à votre notification, cliquez sur «Upload» (Charger).

-  Il est fortement recommandé de charger une FDS en anglais, si possible, car ceci facilite le traitement de la notification par votre AND et l'ECHA.
-  Le système écrasera tout fichier existant si vous chargez un nouveau fichier dans une langue qui était déjà disponible.

5.1.7 Boutons Save & Close (Enregistrer et fermer), Save (Enregistrer), Submit (Soumettre) et Cancel (Annuler)

Une fois toutes les informations requises fournies, les options suivantes sont disponibles en haut de la notification.

-  **Save** Enregistre le dossier et confirme que tous les champs obligatoires ont été remplis. En cas d'erreurs, les champs incorrects sont surlignés en rouge avec des messages d'erreur.
-  **Save & Close** Enregistre le dossier, confirme que tous les champs obligatoires ont été remplis et redirige l'utilisateur vers le mode de visualisation.
-  **Submit** Enregistre le dossier, confirme tous les champs obligatoires et passe à la page de soumission.
-  **Cancel** Annule les entrées actuelles sans enregistrer et redirige vers la page d'accueil.

5.2 Notifications d'exportation pour des mélanges/des articles

Afin de créer une notification d'exportation pour un mélange/article, vous devez tout d'abord créer votre mélange/article. Voir le chapitre 4, *Créer et gérer des mélanges/articles* Les informations fournies dans votre mélange/article seront reflétées automatiquement dans les champs appropriés du formulaire de notification.

-  La création d'une notification d'exportation pour un mélange ou un article est très semblable à la création d'une notification d'exportation pour un produit chimique. Dans ce chapitre, nous mettrons en évidence les différences.

Pour créer une notification, sélectionnez «Notification for mixture» (Notification pour un mélange) ou «Notification for article» (Notification pour un article) (Figure 33) dans le menu principal.

Figure 33: Créer une notification d'exportation pour un mélange

Le formulaire consiste en six onglets et une zone commune en haut, et fournit les détails du pays importateur. Apparaissent également les boutons «Save» (Enregistrer), «Submit» (Soumettre) et «Cancel» (Annuler). La section 2 est affichée par défaut et les sections 3 à 6 sont les mêmes que dans la notification d'exportation pour un produit chimique (voir chapitre 5.1 pour plus de détails).

! Les champs obligatoires dans le formulaire sont repérés par un astérisque *.

Commencez à remplir votre notification en sélectionnant le **pays importateur** dans la liste déroulante dans la zone commune.

5.2.1 Section 2: Identité du mélange/de l'article à exporter

Sélectionnez votre mélange/article dans la liste déroulante, qui comprend tous les mélanges/articles que vous avez ajoutés au système.

Les champs 2.2 à 2.4 et le tableau sur la «Concentration and information of substance(s)» (Concentration et informations de la ou des substances) sont pré-remplis par le système une fois le mélange/article sélectionné.

5.2.2 Pièces jointes

Le tableau [«List of documents attached» (Liste de documents joints)] indique tous les documents, y compris la FDS, chargés pour votre mélange/article, les versions anglaises (le cas échéant) étant présélectionnées par défaut. Vous pouvez sélectionner des versions linguistiques supplémentaires de la FDS en cochant la ou les cases dans la colonne «Action».

S'il manque une version linguistique, ou si le fichier existant n'est pas à jour, vous pouvez ajouter la FDS (ou écraser la FDS existante) en modifiant le mélange/l'article dans les sections «Manage mixtures» (Gérer les mélanges) ou «Manage articles» (Gérer les articles) d'ePIC.

! Toutes les modifications doivent être enregistrées avant de quitter la page.

Lorsque vous retournez au projet de notification d'exportation après la mise à jour de votre mélange/article, le système indique automatiquement les dernières données saisies, y compris les pièces jointes.

Vous pouvez charger des documents supplémentaires (autres que la FDS) à partir de l'onglet «Attachments» (Pièces jointes) en sélectionnant le type de document, la langue et en recherchant le fichier à joindre.

Saisissez le code de sécurité ou, si le code est illisible, demandez-en un nouveau et appuyez sur le bouton «Upload» (Charger).

! Il est recommandé de joindre une FDS en anglais au mélange/à l'article, si possible.

6. Soumettre une notification d'exportation

Cliquez sur le bouton vert «Submit» (Soumettre) dans la zone commune en haut du formulaire (Figure 34).

Figure 34: Soumettre une notification d'exportation

Export notification for a chemical: New

Save Save & Close Submit Cancel

Please start the notification process by filling all the required information

* denotes required fields

*Importing country: Andorra

Common name: Acephate (Part 2 of Annex I)

Section 1 Section 3 Section 4 Section 5 Section 6 Attachments

6.1 Projet de notification sans erreurs

Une page de confirmation s'affiche s'il n'y a pas d'erreurs dans le formulaire de la notification d'exportation. Elle récapitule toutes les données fournies, y compris les pièces jointes. Le NRI correspondant et le numéro de version de la notification sont disponibles en haut de l'écran.

Si vous devez corriger des informations dans votre notification, cliquez sur «Continue editing» (Continuer la modification) pour revenir au formulaire de notification d'exportation en mode édition. Appuyez sur «Submit» (Soumettre) pour afficher la page de confirmation mise à jour.

Si vous souhaitez envoyer un message à votre AND au sujet de la notification que vous êtes sur le point de soumettre, utilisez la fenêtre de messagerie en bas de la page de résumé (maximum 500 caractères).

Cliquez sur «Submit notification to DNA» (Soumettre la notification à l'AND) pour soumettre votre notification et vous serez redirigé vers la page de confirmation de la soumission (Figure 35).

Figure 35: Écran de confirmation de la soumission

Export notification for a chemical: 1K048GN5A3 (version1)

Export notification submitted successfully

Your export notification has been submitted successfully to your DNA. Please find below your RIN.

RIN:
1K048GN5A3 (version 1) *Tip: You may use the RIN when contacting us about your application through the Helpdesk.*

Chemical name:
Acephate (**Part 2 of Annex I**)

Importing country:
Andorra

Expected date of first export:
15/10/2014

Print Back to home page

6.2 Projet de notification incomplet

En cas d'erreurs dans le formulaire de notification, les sections et les champs incorrects sont surlignés en rouge avec des messages d'erreur spécifiques (Figure 36).



Les champs dans la notification d'exportation ne sont pas vérifiés automatiquement lors du passage à un autre onglet. ePIC revérifie le contenu des champs lorsque vous cliquez sur «Save» (Enregistrer), «Save & Close» (Enregistrer et fermer) ou «Submit» (Soumettre). Tout champ corrigé affichera par conséquent le message d'erreur jusqu'au déclenchement d'une nouvelle validation.

Figure 36: Erreurs affichées dans une notification incomplète

Export notification for a chemical: 1K048GN5A3 (version1)

Save Save & Close Submit Cancel

✓ SUCCESS - Notification last saved on 31/07/2014 13:39.

ERRORS - Incomplete notification, errors found in the following sections: Section 3

Please start the notification process by filling all the required information
* denotes required fields

* Importing country: Andorra

Common name: Acephate (Part 2 of Annex I)

Section 1 **Section 3** Section 4 Section 5 Section 6 Attachments

INFORMATION CONCERNING THE EXPORT

Please provide information requested below.

3.1 Expected date of first export (dd.mm.yyyy) : *

15/10/2014

Emergency Situation (in accordance with Article 8(5))

3.2 Expected yearly amount of the substance/mixture (kg/l per year) : *

Please use a dot (.) only as a decimal point and no other characters separating your figure eg. 10000 for ten thousand (NOT 10.000)

125 please select unit **This field is mandatory and must be filled in.**

3.3 Foreseen category in importing country : *

Industrial chemical
 Pesticide

Une fois les erreurs corrigées dans le formulaire, appuyez sur «Submit» (Soumettre) pour afficher la page de confirmation (Figure 35).

7. Soumettre de nouveau une notification d'exportation

Une notification soumise peut être de nouveau envoyée à l'exportateur pour corrections si l'AND ou l'ECHA identifie des informations incorrectes/manquantes ou si la FDS n'est pas appropriée. Le statut de la notification sera dans ce cas «Pending resubmission» (Nouvelle soumission en attente).

Vous pouvez accéder à ces notifications à partir du menu «Search & View» (Rechercher et afficher) ou à partir du pavé «Notifications pending resubmission» (Notifications en attente d'une nouvelle soumission) sur la page d'accueil (Figure 37).

Figure 37: Notifications en attente d'une nouvelle soumission

7.1 Accéder aux messages liés à une notification d'exportation

Lorsqu'une autorité (AND ou ECHA) demande des modifications supplémentaires de la notification d'exportation, elle inclut toujours un message qui décrit les défauts de la notification. Vous pouvez accéder à ce message à partir de deux emplacements:

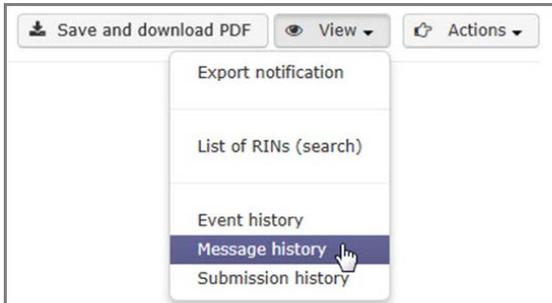
- Cliquez sur l'icône message dans la colonne «Action» dans la liste des résultats de la recherche (Figure 38), après application du filtre pour les notifications «Pending resubmission» (En attente d'une nouvelle soumission).

Figure 38: Colonne Actions affichant la présence d'un message des autorités

Status	Actions
Pending resubmission	 
Pending resubmission	 
Pending resubmission	  View message history
Pending resubmission	 
Pending resubmission	 

- Ouvrez la notification et accédez au message en sélectionnant «Message history» (Historique des messages) (Figure 39) dans le menu déroulant «View» (Afficher).

Figure 39: Option Afficher l'historique des messages



7.2 Nouvelle soumission d'une notification

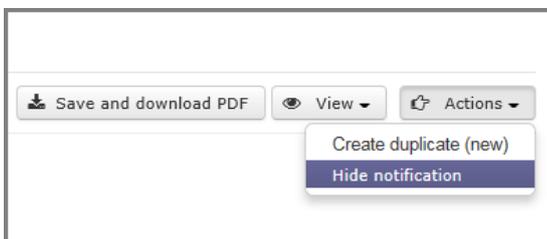
Après application du filtre pour les notifications «Pending resubmission» (En attente d'une nouvelle soumission) dans la section «Search & View» (Rechercher et afficher), cliquez sur le NRI pour ouvrir la notification en mode édition. Effectuez les corrections nécessaires et soumettez de nouveau la notification tel que décrit au chapitre 5.1, « Notification d'exportation pour un produit chimique».

7.3 Supprimer une notification d'exportation «en attente» de la liste des tâches

Si des modifications importantes doivent être apportées à la notification d'exportation (p. ex. si le produit chimique référencé doit être changé), une nouvelle notification est requise.

La notification d'origine reste par conséquent dans votre liste des tâches jusqu'à ce que vous la «masquiez». Pour masquer une notification, ouvrez-la à partir de la page d'accueil à partir du pavé «Notifications pending resubmission» (Notifications en attente d'une nouvelle soumission) et cliquez sur son NRI. Sélectionnez «Hide notification» (Masquer la notification) dans le menu déroulant «Actions» dans le coin supérieur droit (Figure 40).

Figure 40: Masquer une notification d'exportation en attente



Il n'est pas possible de «démasquer» une notification d'exportation une fois qu'elle a été masquée.

8. Copier une notification

Toutes les notifications d'exportation peuvent être copiées (p. ex. si vous devez soumettre de nouveau la même notification que la ou les années précédentes), indépendamment de leur statut final.

Recherchez la notification d'exportation en sélectionnant l'option «Search & View» (Rechercher et afficher) (Figure 41) dans le menu principal.

Figure 41: Rechercher et afficher une notification d'exportation



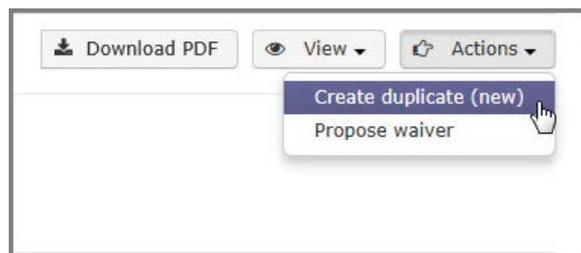
Effectuez votre recherche avec les critères appropriés (p. ex. NRI/produit chimique/pays importateur) et cliquez sur le NRI de la notification que vous souhaitez copier (Figure 42).

Figure 42: Afficher une notification

RIN	Name	Importing country
1K048GN5A3	Acephate	Andorra
	Phenol, 4-nonyl-, branched	Argentina
	Phenol, 4-nonyl-, branched	Egypt
	4-Nonylphenol, branched, ethoxylated	Guatemala
	Phenol, 4-nonyl-, branched	Argentina
	Phenol, 4-nonyl-, branched	Turkey

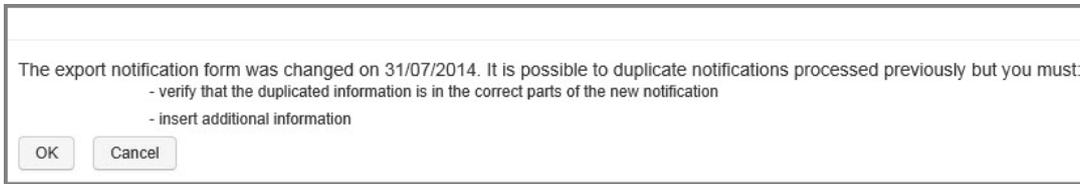
La notification s'ouvrira en mode de lecture seule. Sélectionnez «Create duplicate (new)» [Créer une copie (nouvelle)] dans le menu déroulant «Actions» disponible dans la section supérieure droite de la page (Figure 43).

Figure 43: Menu Actions



Un avertissement vous rappelle de vérifier les données contenues dans la notification (Figure 44).

Figure 44: Avertissement de copie de notification



Pour continuer, vous devez accepter le message en cliquant sur «OK».

Le système crée une nouvelle notification d'exportation à partir des données contenues dans la notification d'origine. Les sections 3.1 (Date d'exportation prévue) et 6.2 (Mesure de réglementation finale) sont toutefois vides et surlignées en rouge. Ces champs doivent être remplis manuellement (voir chapitre 5.1.2 et 5.1.5 pour des conseils). Vous devez également vérifier que les détails de l'importateur et la quantité prévue (qui sont copiés depuis la notification d'origine) sont encore applicables. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez les modifier. Une fois les informations requises fournies/modifiées, vous pouvez soumettre la notification en cliquant sur le bouton vert «Submit» (Soumettre) dans la section supérieure.

9. NRI spécial

9.1 Créer une demande de NRI spécial

Si vous souhaitez exporter:

- a) un produit chimique de l'annexe I ou de l'annexe V à des fins de recherche et d'analyse en quantités de 10 kg ou moins, par an et par pays importateur;
- b) un produit chimique listé dans l'annexe I partie 3 et si une décision d'importation positive a été publiée dans la dernière circulaire PIC;
- c) si le pays importateur a renoncé à son droit de recevoir une notification d'exportation pour ce/tous les produit(s) chimique(s)

un NRI spécial est requis à des fins administratives.

Une fois approuvé par votre AND, le NRI spécial permettra à l'exportation de passer les douanes sans nécessiter une notification d'exportation complète.

Pour créer une demande de NRI spécial, cliquez sur «Request for chemical/mixture/article» (Demande pour produit chimique/mélange/article) (selon vos besoins) dans la section «Special RIN Request» (Demande de NRI spécial) du menu principal.

9.1.1 Information d'exportation

Les champs obligatoires sont repérés par un astérisque (*).

Pays importateur*: Sélectionnez le pays importateur dans la liste déroulante.

Produit chimique à exporter*: Si l'exportation prévue est pour une substance individuelle listée dans l'annexe I, sélectionnez le produit chimique en question dans la liste déroulante. Si l'exportation est pour une substance qui est incluse dans une entrée de groupe, vous devez spécifier le numéro CAS de la substance dans le champ dédié.



Si votre demande de NRI spécial concerne un mélange ou un article, la liste déroulante contiendra les mélanges/articles que vous avez créés.

N° CAS: Si vous avez sélectionné un produit chimique dans la liste déroulante, ce champ est pré-rempli et non modifiable. Si le produit chimique est inclus dans une entrée de groupe, vous devez spécifier son numéro CAS dans ce champ. Si le numéro CAS est reconnu par ePIC, les champs dans la section «Chemical information» (Informations sur le produit chimique) seront automatiquement remplis. Si le système ne reconnaît pas le numéro CAS, vous devez contacter le service d'assistance de l'ECHA.

Code CUS: Indiquez le code CUS pour le produit chimique ou le mélange. Le code CUS est obligatoire pour toutes les substances et tous les mélanges auxquels un code CUS a été attribué.

Date d'exportation prévue*: Sélectionnez la date d'exportation prévue dans le calendrier.

Utilisation prévue*: Sélectionnez la catégorie d'utilisation prévue pour le produit chimique dans le pays importateur.

Détails de l'utilisation prévue: Si possible, fournissez des détails supplémentaires sur l'utilisation prévue dans le pays importateur.

Quantité prévue (par an)*: Sélectionnez l'unité (kg/l) et saisissez la quantité prévue à exporter.

Nom de l'importateur, adresse, téléphone, fax et e-mail*: Indiquez le nom, l'adresse et les coordonnées de l'importateur. Pour saisir les coordonnées de l'importateur, cliquez sur le bouton «Add importer» (Ajouter un importateur), ajoutez les informations et enregistrez.



Si vous exportez la même substance sous le même NRI spécial pour plusieurs importateurs dans le même pays, les étapes précédentes peuvent être répétées si vous souhaitez inclure tous les importateurs dans votre demande.



Les détails de l'exportateur sont pré-saisi à partir du module ECHA Accounts (Comptes ECHA). Vous pouvez modifier le numéro de téléphone, de fax et l'e-mail si vous souhaitez indiquer une personne/un contact spécifique pour cette demande de NRI spécial. L'adresse de votre partie ne peut être modifiée que centralement (par un utilisateur qui est également le gestionnaire des comptes ECHA) en utilisant le lien disponible.

Une fois tous les champs nécessaires remplis, cliquez sur le bouton «Next section» (Section suivante).

9.1.2 Pièces jointes

Vous pouvez joindre des pièces justificatives en utilisant cet onglet. Sélectionnez la langue du document, puis cliquez sur «Browse» (Parcourir) pour localiser le fichier sur votre ordinateur.

Saisissez le code de sécurité ou, si le code est illisible, demandez-en un nouveau et appuyez sur «Upload» (Charger).

Une fois tous les champs requis remplis et tous les documents appropriés joints, cliquez sur «Submit» (Soumettre) pour transmettre la demande à votre AND.

9.1.3 NRI spéciaux pour des exportations autres qu'à des fins de recherche ou d'analyse

Des demandes de NRI spécial sont également utilisées dans les scénarios suivants:

- Un pays importateur a renoncé à son droit de recevoir des notifications d'exportation, soit pour un produit chimique spécifique (exporté sous la forme d'une substance ou inclus dans un mélange/article), soit dans l'absolu. Ces informations vous sont fournies dans la section «Importing country info» (Informations relatives au pays importateur) d'ePIC.
- Le produit chimique exporté (exporté sous la forme d'une substance ou inclus dans un mélange/article) est listé dans la partie 1 et la partie 3 de l'annexe I du règlement PIC et le pays importateur est partie à la convention de Rotterdam ET a donné une réponse d'importation positive dans la dernière circulaire PIC.

Si l'exportation est couverte par un des scénarios susmentionnés, vous devrez effectuer une déclaration en bas de la page de confirmation lors de la soumission (et après avoir revu toutes les informations saisies).

Pour le scénario «A», l'utilisateur n'aura qu'une option, tandis que pour le scénario «B», l'utilisateur devra choisir la déclaration appropriée parmi deux déclarations disponibles (Figure 45).

Figure 45: Déclaration concernant l'applicabilité de la demande de NRI spécial

I declare the following:

I have checked the import responses in the latest PIC Circular and verified that the importing country has provided a positive import response (Art. 8 (6) first sub-paragraph).

I have checked the importing country info list in ePIC and have verified that the importing country has waived the requirement for an export notification (Art. 8(6) third sub-paragraph).



La procédure de déclaration n'est applicable que si l'utilisation prévue est «Recherche et analyse», avec des quantités estimées supérieures à 10 kg/l, ou si l'utilisation prévue est différente de «Recherche et analyse».

9.2 Demande de NRI spécial groupée

Cette extension à la demande de NRI spécial est disponible dans les cas suivants:

- un groupe (grand nombre) de produits chimiques doit être exporté dans un ou plusieurs pays
- un produit chimique doit être exporté dans plusieurs pays

Toutes les exportations doivent remplir individuellement les conditions d'une demande de NRI spécial. Bien qu'une seule soumission soit effectuée, ePIC divisera les demandes et générera un NRI pour chaque pays importateur. L'AND se réserve le droit de rejeter la demande groupée et de vous demander de soumettre plusieurs demandes de NRI spécial à la place.



Cette fonction peut être utilisée pour les exportations de produits chimiques de l'annexe I ou de produits chimiques de l'annexe V en quantités < 10 kg pour recherche et analyse. Veuillez noter que les produits chimiques de l'annexe I et V ne peuvent pas être soumis ensemble. Des soumissions distinctes doivent être effectuées pour les produits chimiques listés dans chaque annexe.

Pour débiter, cliquez sur le lien «Bulk request» (Demande groupée) dans la section «Special RIN Request» (Demande de NRI spécial) du menu principal.

9.2.1 Informations relatives à l'exportation

Fournissez des informations sur l'année d'exportation prévue en sélectionnant la valeur correcte dans une liste déroulante.

Sélectionnez le ou les pays vers lesquels vous prévoyez d'exporter et ajoutez-les à la liste «Importing countries» (Pays importateurs) en cliquant sur la flèche pointant vers la droite entre les deux colonnes.



Vous pouvez sélectionner plusieurs pays en appuyant sur le bouton «Ctrl» de votre clavier tout en sélectionnant les pays.



Les détails de l'exportateur sont pré-saisi à partir du module ECHA Accounts (Comptes ECHA). Vous pouvez modifier le numéro de téléphone, de fax et l'e-mail si vous souhaitez indiquer une personne/un contact spécifique dans cette notification d'exportation. Les coordonnées de la Partie ne peuvent être modifiées que centralement (par un utilisateur qui est également le gestionnaire des comptes ECHA) en utilisant le lien disponible.

Une fois tous les champs nécessaires remplis, cliquez sur le bouton «Next section» (Section suivante).

9.2.2 Pièces jointes

Chargez deux documents avec votre demande de NRI spécial groupée. Le premier [«Bulk Special RIN request» (Demande de NRI spécial groupée)] est le fichier qui contient toutes les informations pertinentes concernant votre demande et le second [«Information to Customs» (Informations pour les douanes)] doit être un sous-ensemble d'informations issues du premier document, excluant les informations confidentielles.

Votre AND utilisera le premier document, tandis que le second sera à la disposition des agents des douanes pour vérifier votre chargement.

Si vous le souhaitez, vous pouvez charger d'autres pièces justificatives et les joindre à votre demande.



Le format du fichier «Bulk Special RIN request» (Demande de NRI spécial groupée) à charger est déterminé par votre AND.

Saisissez le code de sécurité ou demandez-en un nouveau s'il est illisible et appuyez sur le bouton «Upload» (Charger).

Une fois tous les champs requis remplis et tous les documents nécessaires joints, cliquez sur «Submit» (Soumettre) pour transmettre la demande à votre AND.

9.3 Exemption d'urgence

Si l'exportation du produit chimique est relative à une situation d'urgence² dans laquelle tout retard pourrait mettre en péril la santé publique ou l'environnement, l'exportateur peut demander la levée de certaines obligations (p. ex. soumission au minimum 35 jours avant la notification d'exportation et fourniture d'un consentement explicite).



La demande d'un NRI spécial pour une exportation d'urgence est très similaire à la création d'une notification d'exportation standard. Dans ce chapitre, nous mettrons en évidence les différences. Pour toutes les autres étapes, consultez le chapitre 5.1.

9.3.1 Section 3 - Informations concernant l'importation

La case «Emergency Situation [in accordance with Article 8, paragraphe 5,]» [Situation d'urgence (conformément à l'article 8(5))] doit être cochée. Une fois cette case cochée, le champ justificatif situé sous celle-ci devient disponible. Il est nécessaire de fournir une justification pour la situation d'urgence afin d'obtenir le NRI spécial, qui est requis pour ce type d'exportation.

9.3.2 Pièces jointes

En plus de toute fiche de données de sécurité, un document de type «Emergency Situation» (Situation d'urgence) doit être joint. Ce document doit fournir des explications détaillées sur la nature de la situation d'urgence.

² Une exemption de l'obligation de notifier au moins 35 jours avant la date d'exportation prévue peut être accordée, sur demande motivée de l'exportateur ou de la partie importatrice ou de l'autre pays, lorsque l'exportation du produit chimique se rapporte à une situation d'urgence dans laquelle tout retard risque de mettre en péril la santé publique ou l'environnement de la partie importatrice ou l'autre pays importateur. [Article 8, paragraphe 5, du règlement (UE) No 649/2012].

10. Suivre vos notifications

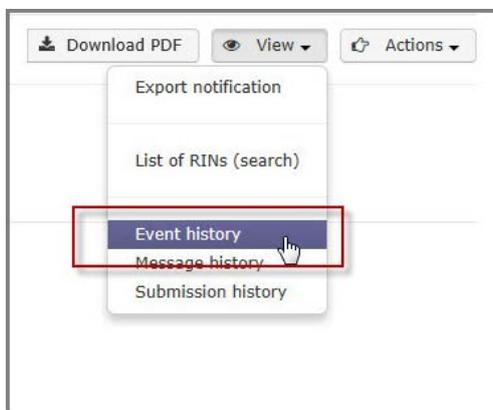
10.1 Historique des évènements

En utilisant la fonctionnalité d'historique des évènements, les exportateurs peuvent suivre la progression de la notification d'exportation soumise et des tâches associées. Le rapport donnera des informations sur les évènements relatifs à la notification, tels que:

- la soumission,
- la nouvelle soumission,
- la vérification de l'AND,
- la validation de l'ECHA,
- l'activation de l'ECHA,
- la demande d'un consentement explicite par l'AND,
- la demande d'une exemption,
- le dossier de l'AND d'une réponse à une demande de consentement explicite.

Pour accéder à l'historique des évènements d'une notification d'exportation, recherchez la notification, ouvrez-la et sélectionnez «Event history» (Historique des évènements) dans le menu déroulant «View» (Afficher) dans le coin supérieur droit (Figure 46).

Figure 46: Lien vers «Event history» (Historique des évènements)



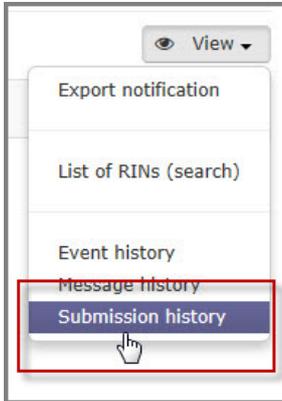
10.2 Historique des soumissions

En utilisant la fonction «Submission history» (Historique des soumissions), l'exportateur peut accéder à différentes versions de la même notification d'exportation et les comparer (le cas échéant).

En cas de demande d'informations supplémentaires par l'AND ou l'ECHA après la soumission de la notification, l'exportateur peut continuer de travailler sur la notification soumise auparavant. Dès que l'exportateur soumet de nouveau la notification, la nouvelle soumission est affichée dans «Submission history» (Historique des soumissions), conjointement avec la ou les versions préliminaires de la notification d'exportation et toute pièce jointe.

Pour accéder au «Submission history» (Historique des soumissions) d'une notification d'exportation, recherchez la notification, ouvrez-la et sélectionnez «Submission history» (Historique des soumissions) dans le menu déroulant «View» (Afficher) dans le coin supérieur droit (Figure 47).

Figure 47: Lien vers «Submission history» (Historique des soumissions)



10.3 Alertes e-mail

L'utilisateur a la possibilité de demander l'envoi d'e-mails à une adresse e-mail prédéfinie lorsque des événements spécifiques se produisent dans le système. Ces événements incluent, sans y être limités:

- l'AND vérifie une notification d'exportation/demande de NRI spécial
- l'ECHA valide/active une notification d'exportation
- une proposition d'exemption est vérifiée
- un NRI est activé/désactivé à la suite d'une réponse de consentement explicite
- le statut d'un NRI est modifié
- la date limite de soumission d'un rapport au titre de l'article 10 approche

Pour activer les fonctionnalités d'alertes par e-mail, l'utilisateur doit ouvrir la section «Manage e-mail notifications» (Gérer les notifications par e-mail) en cliquant sur la flèche à côté du nom de l'utilisateur, dans le coin supérieur droit de l'application (Figure 48).

Figure 48: Paramètres des notifications par e-mail



Si un contact est déjà défini pour l'organisation, l'utilisateur pourra simplement activer les notifications par e-mail pour des utilisateurs sélectionnés en cochant les cases «Receive notifications» (Recevoir des notifications) dans la colonne «Actions» (Figure 49).

Figure 49: Activer les notifications par e-mail

First name	Last name	Phone	Email address	Actions
First name	Last name	+12345678	email@email.eu	<input checked="" type="checkbox"/> Receive notifications 

Si aucun contact n'est disponible dans le système, un contact doit être fourni afin de pouvoir activer la fonctionnalité d'alertes par e-mail. Cliquez sur le bouton «Add contact» (Ajouter un contact) (Figure 50) et sélectionnez l'icône crayon dans la colonne «Actions».

Figure 50: Ajouter un nouveau contact

Une fois les coordonnées du nouveau contact fournies, elles peuvent être finalisées en cliquant sur l'icône de vérification dans la colonne «Actions» (Figure 51).

Figure 51: Enregistrer les coordonnées du nouveau contact

11. Exemptions

11.1 Demande d'exemption en l'absence de réponse à une demande de consentement explicite (exemption standard)

Pour l'exportation de produits chimiques/mélanges listés dans la partie 2 ou 3 de l'annexe I, un consentement explicite positif de l'AND du pays importateur est nécessaire.

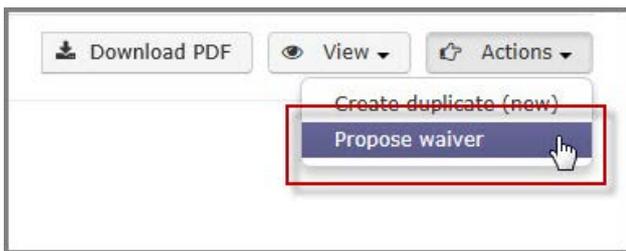
Si le pays importateur n'a pas répondu sous 60 jours à compter de la date à laquelle l'AND de l'UE a demandé un consentement explicite, l'exportateur peut proposer une levée des obligations de consentement explicite. Pour cela, l'exportateur doit fournir des documents prouvant que la substance est enregistrée ou autorisée dans le pays importateur.

11.1.1 Proposer une exemption standard

Pour proposer une exemption, localisez la notification d'exportation en utilisant la fonctionnalité «Search & View» (Rechercher et afficher) et ouvrez-la en cliquant sur le NRI dans la première colonne de la liste des résultats de la recherche.

La fonctionnalité «Propose waiver» (Proposer une exemption) se trouve dans le menu déroulant «Actions» dans le coin supérieur droit de la page (Figure 52).

Figure 52: Lien vers «Propose waiver» (Proposer une exemption)



Des documents soutenant la demande d'exemption doivent être chargés dans ePIC. Sélectionnez la langue du document, puis cliquez sur «Browse» (Parcourir) pour localiser le ou les fichiers sur votre ordinateur.



Au moins un document justifiant la proposition d'exemption doit être joint et, s'il est dans une autre langue que l'anglais, le français ou l'espagnol, une traduction dans l'une de ces langues doit également être fournie.

Saisissez le code de sécurité ou demandez-en un nouveau s'il est illisible et appuyez sur le bouton «Upload» (Charger).

Sélectionnez la déclaration légale appropriée et cliquez sur «Submit» (Soumettre).



Puisque les exemptions standards ne peuvent être demandées que 60 jours après la demande de consentement explicite initiale, vérifiez les dates des demandes en utilisant la section «Event history» (Historique des événements).

S'il n'y a aucune erreur dans le formulaire de proposition d'exemption, une page de confirmation s'affiche. Vérifiez les informations fournies avant la soumission.

Vous pouvez éventuellement envoyer un message à votre AND (maximum 500 caractères).

Cliquez sur «Submit to DNA» (Soumettre à l'AND) pour proposer l'exemption à votre AND.

11.2 Exemption OCDE

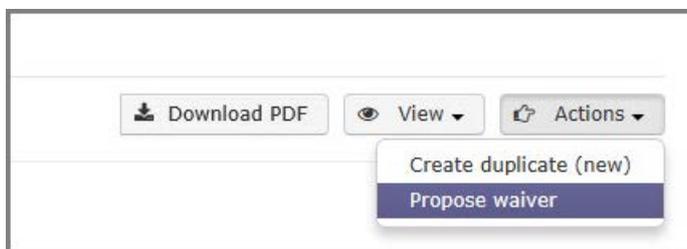
Si le produit chimique notifié est listé dans la partie 2 de l'annexe I et que le pays importateur est membre de l'OCDE, une proposition d'exemption du consentement explicite peut être soumise immédiatement après la soumission d'une notification d'exportation et l'obtention d'un NRI. L'exportateur doit fournir des documents prouvant que la substance est enregistrée ou autorisée dans le pays OCDE importateur.

11.2.1 Proposer une exemption

Recherchez la notification en question et cliquez sur le NRI pour l'afficher.

Dans le menu déroulant «Actions», sélectionnez «Propose waiver» (Proposer une exemption) (Figure 53).

Figure 53: Option «Proposer une exemption»



Un formulaire pré-rempli s'affiche.

Sélectionnez la langue du document et choisissez le fichier à charger. Au moins un document justifiant la proposition d'exemption doit être joint.

Saisissez le code de sécurité ou demandez-en un nouveau s'il est illisible et appuyez sur le bouton «Upload» (Charger).

Sélectionnez la déclaration légale appropriée et cliquez sur «Submit» (Soumettre). S'il n'y a aucune erreur dans le formulaire de proposition d'exemption, une page de confirmation s'affiche pour récapituler les informations fournies, y compris les pièces jointes.

Vous pouvez éventuellement envoyer un message à votre AND (maximum 500 caractères).

«Continue editing» (Continuer la modification) vous redirige vers le formulaire de proposition d'exemption.

«Submit to DNA» (Soumettre à l'AND) enregistre la proposition et l'envoie à votre AND. Une page confirmant la soumission s'affiche et l'identifiant de la demande d'exemption est généré.



Le formulaire de proposition d'exemption ne peut pas être enregistré temporairement; il doit être rempli et soumis en une seule session.

12. Rapport au titre de l'article 10 dans ePIC

ePIC fournit aux utilisateurs industriels un formulaire web qui leur permet de remplir leurs obligations au titre de l'article 10 du règlement PIC et de signaler les exportations et les importations de produits chimiques soumis au règlement (ainsi que les quantités exactes) qui ont eu lieu pendant l'année civile précédente. Dans la mesure du possible, le rapport relatif aux exportations est pré-rempli par ePIC lorsque les données sont disponibles dans le système.

12.1 Générer le rapport au titre de l'article 10

Le rapport est généré automatiquement pour toutes les entreprises qui ont soumis au moins une notification d'exportation [y compris les NRI spéciaux autres que ceux relatifs à l'art. 2, paragraphe 3)] pendant la période en question. La génération automatique d'un rapport a lieu le 1^{er} janvier après la période en question (p. ex. si la période est l'année 2015, le rapport est généré le 1^{er} janvier 2016).

Si l'exportateur n'a pas soumis de notification d'exportation pendant l'année précédente ou si l'entreprise n'a effectué que des importations pendant la période en question, le rapport ne sera pas généré automatiquement, car le système ne contiendra pas d'informations sur ces exportations/importations. Afin de soumettre le rapport au titre de l'article 10, l'utilisateur doit le générer manuellement. Le rapport peut être généré en sélectionnant «Create report on exports» (Créer un rapport sur les exportations) ou «Create report on imports» (Créer un rapport sur les importations) dans la section «Article 10 reports» (Rapports au titre de l'article 10) du menu principal.



Seul un rapport par type de rapport et par année civile peut être généré. Si le système a déjà généré un rapport automatiquement, la fonctionnalité de génération manuelle est désactivée.

12.2 Vérifier et compléter le rapport au titre de l'article 10 sur les exportations

Une fois le rapport généré, l'utilisateur peut y accéder à partir de l'option «Search & View» (Rechercher et afficher) dans la section «Article 10 reports» (Rapports au titre de l'article 10). Le rapport peut être ouvert en cliquant sur l'année du rapport dans la colonne «Year» (Année) du tableau affiché.

Le rapport consiste en trois parties:

- Le résumé du rapport (Figure 54) où le nom de l'entreprise, le type de rapport et l'année du rapport sont affichés.

Figure 54: Rapport au titre de l'art. 10 - Résumé du rapport



- La deuxième section liste les détails de l'entreprise (Figure 55). Ces informations ne peuvent être modifiées que par le biais des paramètres de votre compte ECHA, à l'exception du contact.

Figure 55: Rapport au titre de l'art. 10 - Détails de l'entreprise

Company details

Please verify that the information below is valid, or update if needed.

Name & Address

* Name:

* Street line 1:

Street line 2:

Postal code:

* Town/City:

Country: Germany

The information above can only be modified centrally using the following link: [edit](#)

Contact details

Phone:

Fax:

Email:

- La troisième partie liste les informations détaillées sur les exportations qui ont eu lieu pendant la période en question (Figure 56), telles qu'extraites de la ou des notifications d'exportation correspondantes.

Figure 56: Rapport au titre de l'article 10 - Détails des exportations

Exports details

Exports of Annex I and Annex V chemicals of up to 10 kg per year and per importing country for research or analysis (Art. 2 (3)) are exempted from the reporting obligation.

Sort by substance country Art14

10 records

Annex I entry	Annex I element	Importing country	Quantity (kilos)	Art14 (7)	Importers	RINs	Delete
1,1,1-Trichloroethane		Belarus	<input type="text"/> ▲ Error - Undefined quantity.	<input type="checkbox"/>	▲ Error - Undefined importers.		
1,1,1-Trichloroethane		India	<input type="text"/> ▲ Error - Undefined quantity.	<input type="checkbox"/>	▲ Error - Undefined importers.		
1,1,1-Trichloroethane		Russian Federation	<input type="text"/> ▲ Error - Undefined quantity.	<input type="checkbox"/>	▲ Error - Undefined importers.		
1,1,1-Trichloroethane		Saudi Arabia	<input type="text"/> ▲ Error - Undefined quantity.	<input type="checkbox"/>	▲ Error - Undefined importers.		
1,1,1-Trichloroethane		Turkey	<input type="text"/> ▲ Error - Undefined quantity.	<input type="checkbox"/>	▲ Error - Undefined importers.		
1,1,1-Trichloroethane		Ukraine	<input type="text"/> ▲ Error - Undefined quantity.	<input type="checkbox"/>	▲ Error - Undefined importers.		
Arsenic compounds	<input type="text" value="Please select ..."/>	India	<input type="text"/> ▲ Error - Undefined quantity.	<input type="checkbox"/>	▲ Error - Undefined importers.		

▲ Error - Undefined chemical. Please specify the chemical name or contact the ECHA Helpdesk if it is missing from the list.

12.2.1 Détails des exportations

Le tableau listant les détails des exportations notifiées contient les informations suivantes:

- **Entrée de l'annexe I:** nom de la substance/du groupe listé(e) dans l'annexe I du règlement. Ces informations sont pré-saisies pour les exportations notifiées et ne peuvent pas être modifiées.
- **Élément de l'annexe I:** si l'entrée de l'annexe I concerne un groupe de substances, l'utilisateur doit choisir l'élément spécifique qui a été exporté. L'utilisateur doit choisir la substance appropriée dans une liste déroulante. Ces informations sont obligatoires et doivent être saisies manuellement par l'utilisateur. Si le produit chimique exact a déjà été spécifié pendant la création de la notification d'exportation, les informations sont automatiquement pré-saisies et ne peuvent pas être modifiées.

- **Pays importateur:** le pays dans lequel la substance/le mélange/l'article a été exporté(e). Ces informations sont pré-saisies et ne peuvent pas être modifiées.
- **Quantité:** quantité de la substance exportée dans le pays spécifique, en kg. Ces informations sont obligatoires et doivent être saisies manuellement par l'utilisateur.



Veillez noter qu'en cas de mélanges et d'articles, la quantité à indiquer est celle du produit chimique de l'annexe I contenu dans le mélange/l'article, et non du mélange/de l'article dans son ensemble.

- **Art 14, paragraphe 7,:** Si la substance exportée est listée dans la partie 2 ou 3 de l'annexe I et que l'exportation a été activée sur la base d'une exemption approuvée, cette case est pré-cochée et ne peut pas être modifiée.
- **Importateurs:** l'utilisateur doit indiquer tous les importateurs dans le pays importateur auxquels il a exporté la substance donnée pendant la période en question. Pour ajouter le ou les importateurs correspondants, cliquez sur l'icône crayon et sélectionnez le ou les importateurs corrects parmi ceux listés, en cochant la ou les cases dans la colonne «Actions». Une fois la sélection correcte effectuée, cliquez sur «Update report (back)» [Mise à jour du rapport (retour)] pour revenir au rapport au titre de l'article 10. Si l'importateur souhaité n'est pas inclus dans la liste, vous pouvez ajouter une nouvelle entreprise en suivant les instructions données au chapitre 5.1.2.1.
- **NRI:** le ou les numéros de référence d'identification de la ou des notifications d'exportation pour la substance spécifiée seront listés dans cette colonne. Ces informations sont pré-saisies et ne peuvent pas être modifiées. Si l'exportateur choisit de générer un rapport manuellement, il ne sera pas possible d'y ajouter des NRI.
- **Supprimer:** seules des exportations saisies manuellement peuvent être supprimées du rapport en cochant la case dans cette colonne et en cliquant sur «Save» (Enregistrer).

12.2.2 Saisie manuelle de données relatives à des exportations

Si l'exportateur n'a pas soumis de notification d'exportation pendant l'année civile précédente, il a la possibilité d'ajouter manuellement des informations sur ces exportations au rapport.

Cinq exportations maximum peuvent être saisies manuellement, mais cinq rangées supplémentaires peuvent toutefois être mises à disposition en cliquant sur le bouton «Save» (Enregistrer).

Tous les champs listés dans le chapitre 12.2.1 sont obligatoires à l'exception du statut de l'exemption au titre de l'article 14, paragraphe 7, et du NRI, car ceux-ci ne sont pas applicables aux exportations saisies manuellement.



Veillez noter que des informations relatives à l'importateur ne peuvent être ajoutées qu'après que toutes les autres informations ont été fournies dans la rangée correspondante et que l'utilisateur a enregistré le formulaire. L'icône crayon pour modifier les informations relatives à l'importateur devient alors active.



Le rapport peut être enregistré à tout moment, de sorte que l'utilisateur peut continuer de le modifier ultérieurement.

12.3 Rapport au titre de l'article 10 sur les importations

Les rapports au titre de l'article 10 sur les importations ressemblent aux rapports sur les exportations: ils présentent le résumé du rapport, les détails de l'entreprise et des informations détaillées sur les importations.

- ! Une génération automatique du rapport n'est possible que pour un rapport sur les exportations, car les informations sur les importations ne sont pas associées à un exportateur et ne sont pas stockées dans ePIC.

Toutes les informations relatives aux importations doivent être saisies manuellement. Les informations relatives aux importations sont requises sous le même format que celles relatives aux exportations, avec les exceptions suivantes:

- **Pays exportateur:** l'utilisateur doit choisir le pays d'origine de la substance/du mélange/de l'article dans la liste déroulante disponible.
- **Exportateurs:** l'utilisateur doit fournir des informations sur les exportateurs. Cette fonctionnalité fonctionne de manière analogue à celle permettant de fournir des informations sur les importateurs. Pour plus de détails, veuillez consulter le chapitre 12.2.1.

- ! Comme pour les entrées manuelles des rapports au titre de l'article 10 sur les exportations, les informations relatives à l'exportateur peuvent uniquement être saisies une fois que le rapport a été enregistré. L'icône crayon devient alors active et des informations peuvent être modifiées/ajoutées.

12.4 Soumission du rapport au titre de l'article 10 (exportation/importation)

Si aucune erreur de validation n'est signalée par le système, une page de confirmation s'affiche, sur laquelle l'utilisateur peut vérifier le rapport avant la soumission. Une fois un rapport finalisé, l'utilisateur doit cliquer sur «Submit» (Soumettre) pour envoyer le rapport à son AND.

- ! Si un utilisateur reçoit une erreur de validation lorsqu'il tente de soumettre le rapport, le système bloquera la soumission et affichera un message d'erreur pour tous les champs pour lesquels un problème a été identifié.

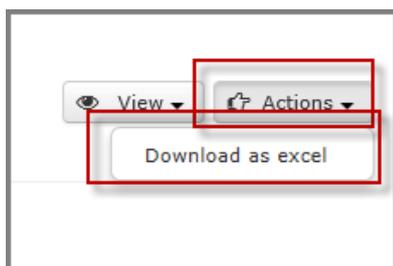
Si l'utilisateur souhaite revenir au rapport et le modifier, il doit cliquer sur «Continue editing» (Continuer la modification).

12.5 Télécharger un rapport soumis au titre de l'article 10 au format Excel

ePIC permet aux exportateurs et aux importateurs de télécharger leur rapport soumis au titre de l'article 10 au format Excel.

Pour cela, ouvrez le rapport à partir de l'option «Search & View» (Rechercher et afficher) de la section «Article 10 reports» (Rapports au titre de l'article 10) dans le menu principal, et ouvrez le rapport en sélectionnant l'année en question dans la colonne «Year» (Année). La fonction «Download as excel» (Télécharger au format Excel) est disponible dans le coin supérieur droit du rapport dans le menu «Actions».

Figure 57 Télécharger un rapport au titre de l'article 10 au format Excel



13. Fonctionnalités de recherche dans ePIC

La fonction de recherche permet aux exportateurs de trouver leurs projets de notification, leurs notifications soumises et entièrement traitées et leurs demandes de NRI spécial.

13.1 Rechercher des notifications d'exportation/demandes de NRI spécial

Pour rechercher des notifications d'exportation ou des demandes de NRI spécial, sélectionnez l'élément «Search & View» (Rechercher et afficher) dans le menu principal dans la section appropriée. Certaines options de filtrage sont prédéfinies selon votre méthode d'accès [p. ex. le type de notification «Export notification» (Notification d'exportation) est présélectionné si vous avez accédé à la fonction par le biais de la section «Export notifications» (Notifications d'exportation)].

Des champs de texte libre, des listes déroulantes et des cases supplémentaires sont disponibles pour affiner vos critères de recherche.

Les champs suivants peuvent être utilisés pour affiner les recherches:

- **NRI**: une notification d'exportation/demande de NRI spécial spécifique
- **Avec messages non lus uniquement**: notifications associées à un message non lu d'une autorité (AND ou ECHA)
- **Pays importateur**: recherche spécifique à un pays
- **N° CAS**: recherche spécifique à un numéro CAS
- **Produit chimique**: sélectionnez le nom du produit chimique dans la liste déroulante.
- **Mélange**: sélectionnez le mélange dans votre liste de mélanges.
- **Article**: sélectionnez l'article dans votre liste d'articles.
- **Rechercher**: pour indiquer que vous recherchez des demandes de NRI spécial ou des notifications d'exportation (ou les deux)
- **Année d'exportation**: une plage peut être identifiée en saisissant l'année initiale dans le champ «From» (De) et en saisissant l'année finale dans le champ «To» (À).
- **Statut de la notification**: six cases pour affiner la recherche à des statuts spécifiques. Si aucune des cases n'est cochée, la recherche sera effectuée sur toutes les soumissions.
- **Statut NRI**: pour effectuer une recherche à partir des critères de statut du NRI (actif le/inactif le/désactivé). Pour les options «Active on» (Actif le) et «Inactive on» (Inactif le), vous devrez également fournir une date. Pour plus d'informations sur les divers statuts du NRI, veuillez consulter le chapitre 13.3.

Une fois tous les critères requis saisis/sélectionnés, cliquez sur le bouton «Search» (Recherche).

À partir des résultats de la recherche affichés, la notification/le NRI spécial souhaité(e) peut être ouvert(e) en cliquant sur son NRI.

13.2 Rechercher un mélange/article

Pour rechercher un mélange/article créé auparavant, sélectionnez «Manage mixtures» (Gérer les mélanges) ou «Manage articles» (Gérer les articles) dans la section «Chemicals, Mixtures & Articles» (Produits chimiques, mélanges et articles) du menu principal.

Nom: indiquez le nom du mélange ou de l'article.

Contient le produit chimique: recherche uniquement les mélanges/articles qui contiennent le produit chimique particulier.

Les cases «Mixture» (Mélange) et «Article» peuvent limiter votre recherche aux mélanges ou aux articles (les deux sont recherchés si les deux cases sont cochées).

Pour effectuer la recherche, cliquez sur le bouton «Search» (Rechercher).

13.3 Statuts de NRI

Actif Le statut d'un NRI devient actif lorsque:

- la notification est entièrement traitée;
- la date prévue d'une exportation est atteinte;
- en outre, pour les produits chimiques listés dans les parties 2 ou 3 de l'annexe I, un consentement explicite positif valide est disponible.

Un NRI actif indique aux douanes qu'une exportation donnée doit être autorisée.

Inactif Un NRI est inactif lorsque:

- la notification n'a pas encore été traitée entièrement;
- la date prévue d'une exportation est dans le futur;
- en outre, pour les produits chimiques listés dans les parties 2 ou 3 de l'annexe I, un consentement explicite positif et valide (ou une exemption) n'est pas disponible.



Une fois la notification entièrement traitée, le statut de la notification reste «Inactive» (Inactif) jusqu'à ce que la date prévue de l'exportation soit atteinte ou, dans le cas de produits chimiques de la partie 2 ou 3, jusqu'à ce qu'un consentement explicite positif soit reçu, selon la dernière de ces éventualités. Si seul le texte «Inactive» (Inactif) est affiché, soit la notification n'a pas été entièrement traitée, soit aucun consentement explicite applicable n'est disponible dans le système. Si le statut est «Inactive» (Inactif) suivi d'une période de temps (p. ex. exportation autorisée: 01/01/2015 – 31/12/2015), la notification a été entièrement traitée ET un consentement explicite valide (si nécessaire) est disponible, mais la date prévue de l'exportation n'a pas encore été atteinte. Dans ce cas particulier, le NRI deviendra automatiquement actif le jour de la date prévue de l'exportation.

Désactivé Un NRI désactivé signifie que soit un consentement explicite négatif du pays importateur est disponible dans le système pour la substance/le mélange/l'article, soit la soumission a été rejetée par l'AND/l'ECHA.

Expiré Les notifications d'exportation sont valides pendant une année civile maximum. Une fois leur période de validité écoulée, leur statut devient «Expired» (Expiré).

13.4 Informations spécifiques sur les pays importateurs

La section «Importing country info» (Informations relatives au pays importateur) (Figure 58) contient des informations spécifiques fournies par certains pays importateurs. La nature de ces informations est générique et elles sont par conséquent mises à disposition en dehors de la liste du consentement explicite.

Figure 58: Informations relatives au pays importateur



Les informations contenues dans cette section peuvent, par exemple, concerner:

- des exigences spécifiques à remplir dans la notification d'exportation
- des informations sur des produits chimiques interdits (ou des catégories de produits chimiques, p. ex. les pesticides).
- des informations sur des produits chimiques pour lesquels le pays importateur a renoncé au droit de recevoir des notifications d'exportation
- des législations spécifiques au pays

Les informations sont accessibles à partir de la section «Importing country info» (Informations relatives au pays importateur) dans «Chemicals, Mixtures & Articles» (Produits chimiques, mélanges et articles), ou lors de la création d'une notification d'exportation. Dans ce dernier cas, si des informations sont disponibles pour le pays importateur en question, une icône rouge ronde contenant un «i» blanc s'affiche à côté de la liste déroulante (Figure 59).

Figure 59: Icône indiquant à l'utilisateur que des informations spécifiques au pays sont disponibles



La section «Importing country info» (Informations relatives au pays importateur) contient uniquement des données sur un nombre sélectionné de pays. L'ECHA ajoute des informations à ePIC lorsque celles-ci sont mises à la disposition de l'Agence.

EUROPEAN CHEMICALS AGENCY
ANNANKATU 18, P.O. BOX 400,
FI-00121 HELSINKI, FINLAND
ECHA.EUROPA.EU